RhôneAlpes
Le journal d'information de votre Région
N° 29 / ÉTÉ 2013
www.rhonealpes.fr

Le bonheur est dans les parcs

© PNRC/Diverticimes

Édito

© Christelle Viviant

Jean-Jack Queyranne
Président de la Région Rhône-Alpes

L'attraction des parcs

L'image d'Épinal a vécu : les parcs naturels régionaux ne sont pas des réserves dans un monde rural en déclin. Les sept parcs rhônalpins gagnent des habitants, à l'est mais aussi à l'ouest de la région, signe de vitalité et d'attractivité.

L'exemple du parc des Monts d'Ardèche témoigne de cette évolution. Marqué par un exode rural important dès la fin du XIX[e] siècle, il attire, depuis 1999 de nouvelles catégories sociales, des travailleurs indépendants, de jeunes retraités séduits par un cadre de vie meilleur. Les emplois industriels ont fortement diminué mais sont, en partie, remplacés par de petites entreprises du tertiaire.

Après une quarantaine d'années d'existence pour les plus anciens, les parcs naturels régionaux réaffirment leur vocation à être des territoires d'innovation, à jouer un rôle d'incubateur, en particulier dans l'environnement et la transition énergétique. Certains expérimentent des centrales villageoises photovoltaïques, d'autres ont développé des modes de transport doux ou structuré une filière bois. Avec la « Marque Parc », ils ont engagé, en précurseurs, la bataille de la qualité pour mieux vendre des produits agricoles ou manufacturés.

« Des territoires d'innovation »

La Région encourage cette évolution. C'est dans cet esprit aussi qu'elle soutient le futur parc des Baronnies provençales, dont la majorité des élus locaux a souhaité la création. Car si ce territoire unique dispose d'un patrimoine naturel riche, d'une grande diversité de productions locales, il reste à l'écart des grandes voies de communication : l'outil « parc » serait, pour ses habitants, une chance à saisir.

Nous avons bon espoir d'aboutir, dans un avenir proche, au classement de ce huitième parc, le seul à être situé en zone de montagne sèche. Il constitue une réelle opportunité pour les communes, la protection de leur environnement exceptionnel et leur développement économique. J'en veux pour preuve la sollicitation de deux autres territoires, la Dombes et le massif de Belledonne, qui ont demandé à la Région d'engager deux études de faisabilité.

Les parcs font école

Il y a dix ans, Antoinette Morey quittait Lyon pour le Vercors. Aujourd'hui, elle tient les rênes d'un gîte équestre à Villard-de-Lans, au cœur du parc naturel régional, et ne voudrait pour rien au monde quitter le plateau. *« Je vis une expérience fantastique, c'est extraordinaire »*, confie-t-elle à propos de ce pays, de la nature qui l'entoure et des hôtes qu'elle accueille.

Les habitants des parcs interrogés dans ce numéro partagent cet enthousiasme. Charpentier ou restaurateur, architecte ou guide, agricultrice ou artiste, ils ont conscience de vivre dans un lieu à part. Près du monde, mais immergés au cœur de paysages superbes, ils ont en commun une identité et des solidarités. Ceux qui travaillent au sein des parcs apprécient leur entreprise, à taille humaine.

Les parcs attirent. La preuve, depuis les années 1990, la population ne cesse d'augmenter. 43 000 personnes vivaient dans le massif des Bauges en 1982. Elles sont aujourd'hui plus de 70 000. Le Vercors, le moins peuplé des parcs rhônalpins, a gagné 12 400 habitants depuis les années 1960.

Dans les Monts d'Ardèche, le mouvement a été plus lent, mais il est sensible, notamment à proximité des villes d'Aubenas et de Privas. Au nord, le parc du Pilat vit la même évolution, soutenue par le solde migratoire : 50 % des nouveaux arrivants ont entre 25 et 39 ans. Ces actifs qui s'installent dans le PNR ne viennent pas pour y trouver un emploi, puisque 80 % d'entre eux travaillent hors du périmètre.

Les PNR ont-ils donc vocation à devenir des cités-dortoirs de citadins en mal de nature ? Le risque existe et les élus en sont conscients. À Autrans, par exemple, le maire et vice-président du parc, se bat contre le mitage de la commune. Réduire les zones d'urbanisation et les densifier, tel est le mot d'ordre pour éviter de voir la pression foncière freiner l'activité agricole et la construction de logements sociaux.

Entre protection de la nature et développement des activités, les PNR ne veulent pas choisir : ils innovent pour jouer les deux cartes et trouver un équilibre.

La rédaction

Sommaire

© Carole et Denis Favre-Bonvin

P.6
Des lieux très nature
Ils ont avant tout des paysages remarquables, un patrimoine naturel et culturel de premier plan : les parcs rhônalpins accueillent des vautours, en Baronnies, réintroduisent les bouquetins, en Chartreuse, aident les agriculteurs à fleurir les prairies dans le massif des Bauges, et défendent leurs châtaigneraies. Tour d'horizon.

© Marc Chatelain

P.8
Ils vivent d'un parc
Éleveuse de bovins à Puygros, Christelle fabrique yaourts, fromages frais et tomes des Bauges, vendus directement aux consommateurs. Lyonnaise, Antoinette a adopté le Vercors il y a dix ans : elle tient un gîte équestre et ne voudrait pour rien au monde quitter « son » parc. Portraits d'une dizaine d'habitants en osmose avec « leur » parc.

© Divertícimes

Au cœur du massif de Chartreuse.

© Juan Robert

Petit déjeuner en gîte équestre dans le Vercors.

© Marc Chatelain

Marlhes, village du Pilat.

©Marc Chatelain

P.10

De l'énergie à revendre

Dans les parcs, il y a longtemps que l'on s'intéresse à la transition énergétique : création de centrales villageoises, mise en route d'éoliennes dans le Pilat, construction d'une plateforme bois dans le Haut-Jura, projet d'un transport par câble entre le Vercors et l'agglomération grenobloise, récupération des huiles alimentaires dans les Monts d'Ardèche, plans climat… les initiatives abondent.

© Diane Sagnier

P.12

L'été des parcs

Durant la saison estivale, les parcs se mettent en quatre pour proposer spectacles, animations et événements sportifs. En Chartreuse, les Rencontres Brel accueillent Émilie Loizeau et l'Ultra-trail. À Lans, le Hadra Trance festival revient très fort. En Ardèche, la danse contemporaine prend ses quartiers d'été, et les Baronnies reçoivent le championnat de France de parapente.

© Yuzuru Sunada

P.18

Le Tour en Rhône-Alpes, sacrées étapes !

L'Alpe d'Huez, le Galibier, le col de Porte ou le Grand Colombier… Le Tour de France a ses étapes mythiques en Rhône-Alpes, ses légendes, ses héros régionaux comme Thierry Claveyrolat, Charly Mottet ou Roger Rivière. Pour sa 100e édition, il fait halte dans le massif des Bauges qui se prépare pour le grand jour.

POINT DE VUE

©Laurence Danière

ÉDOUARD SIMONIAN, conseiller aux Parcs naturels régionaux

Les parcs conjuguent nature et économie

Avec sept parcs naturels régionaux, Rhône-Alpes est la région la mieux lotie de France. Ces parcs, qui couvrent 15 % de son territoire et 30 % des zones sensibles agricoles, témoignent de la diversité des paysages montagnards. La Région a dit « oui » à la création d'un huitième parc, celui des Baronnies provençales. Deux projets sont à l'étude : la Dombes, zone humide remarquable de plaine avec de nombreux étangs, et le massif de Belledonne, dans les Alpes, en haute montagne. Le classement des parcs relève d'une décision conjointe de la Région et de l'État mais ils sont le résultat de la volonté commune des acteurs locaux, de préserver des espaces naturels originaux et précieux. Sans consensus, cet engagement moral que constitue l'adhésion à une charte ne peut se concrétiser.

Créés pour certains il y a quarante ans, les parcs ont su conjuguer préservation de l'environnement et développement des activités économiques. Ils innovent, créent des emplois, expérimentent de nouvelles politiques. Ils valorisent les productions locales auprès des villes-portes. Ils s'engagent dans le développement durable tant en matière de transport que d'énergies renouvelables. Ces savoir-faire s'exportent : leur ingénierie est reconnue jusqu'au Liban ou au Brésil…

Toutes ces évolutions, nous entendons les prendre en compte à travers une délibération proposée cet automne à l'assemblée régionale pour réaffirmer notre soutien et insister sur le rôle d'innovation des parcs.

En Rhône-Alpes, les parcs savent travailler en réseau avec la Région. Ils sont actifs au sein d'IPAMAC, pour les parcs du Massif central, et au sein d'ALPARC, pour les Alpes. Ils échangent leurs expériences de protection de la nature et d'entretien des paysages, d'aménagement équilibré et durable des territoires.

La Région est le partenaire privilégié des parcs, dont elle finance le fonctionnement à hauteur de 10 millions d'euros par an.

Je souhaite que ce journal vous donne le goût de découvrir ces territoires remarquables de notre région.

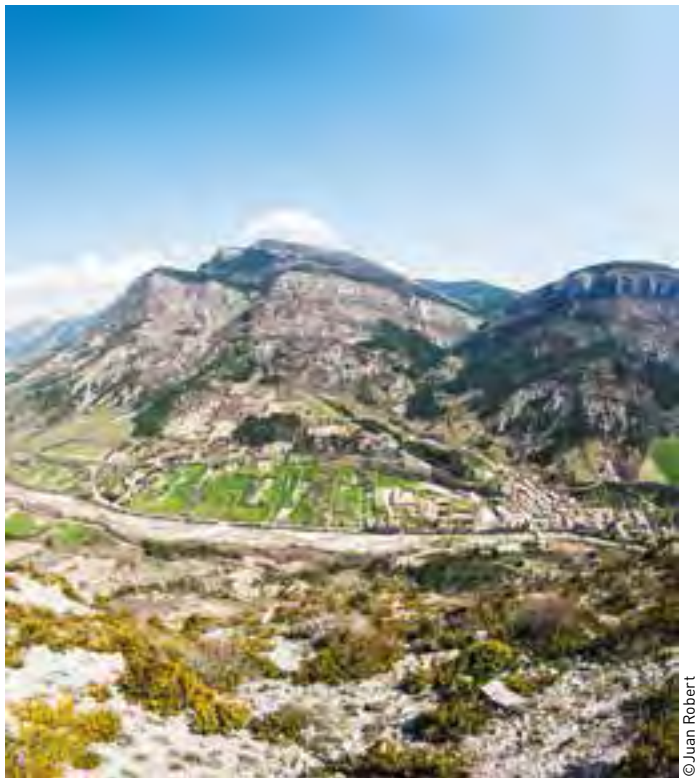

©Juan Robert

Dans les Baronnies provençales, aux environs de Rémuzat.

Les PNR, mode d'emploi

Qu'est-ce qu'un parc naturel régional ?
C'est un territoire rural habité avec des patrimoines culturels et naturels remarquables. Il est aussi un outil pour définir et mettre en œuvre un plan de développement durable, par l'intermédiaire d'un contrat signé avec l'État, les Régions, les Départements et les communes adhérentes.

Quelles contraintes génère-t-il pour les particuliers ?
Aucune, car il n'a pas de pouvoir réglementaire : il ne modifie donc en rien les règles applicables au droit de propriété, à la chasse, à la pêche…

Et pour les communes ?
La charte d'un parc a une portée juridique : les projets et programmes portés sur le territoire doivent être compatibles avec les orientations et les mesures contenues dans la charte.

Comment sont financés les PNR ?
Un parc régional est financé par les Régions (60 % en Rhône-Alpes), l'État, les Départements et les communes adhérentes. En 2013, la Région Rhône-Alpes a inscrit près de 10 millions d'euros dans son budget pour les PNR.

Quelle est la différence entre un parc national et un parc naturel régional ?
Un parc national est créé par décision gouvernementale sur un territoire généralement inhabité : il a pour vocation principale la protection et la conservation d'un espace naturel exceptionnel, souvent dans un but scientifique. Un parc national met en place des réglementations contraignantes. Ce n'est pas le cas d'un parc régional, qui ne fait l'objet d'aucune réglementation particulière et qui regroupe des communes adhérant à des objectifs communs.

Quelle est la différence entre un PNR et une réserve naturelle régionale ?
Une réserve naturelle régionale naît d'une volonté de protéger un « espace naturel remarquable », avec des espèces et des milieux naturels menacés, sur un périmètre restreint. En Rhône-Alpes, il existe actuellement 12 réserves, qui couvrent une superficie de 2 000 hectares.

La carte de visite des parcs

PNR du Livradois-Forez

- Situé sur deux régions : l'Auvergne et Rhône-Alpes, sur trois départements : le Puy-de-Dôme, la Haute-Loire et la Loire (cinq communes)
- Créé en février **1986**
- Superficie : **284 800** hectares
- **162** communes (et 4 communes associées)
- **103 000** habitants
- Principales villes proches : Montbrison, Noirétable, Thiers

→ www.parc-livradois-forez.org
Maison du parc : Saint-Gervais-sous-Meymont – Tél. 04 73 95 57 57

PNR du Pilat

- Situé sur deux départements : la Loire et le Rhône
- Créé en mai **1974**
- Superficie : **70 000** hectares
- **47** communes
- **62 000** habitants
- Principales villes proches : Saint-Étienne, Givors, Vienne, Saint-Chamond

→ www.parc-naturel-pilat.fr
Maison du parc : moulin de Virieu, à Pélussin - Tél. 04 74 87 52 00

PNR des Monts d'Ardèche

- Situé sur un seul département, l'Ardèche
- Créé en avril **2001**
- Superficie : **180 000** hectares
- **132** communes
- **62 000** habitants
- Principales villes proches : Privas, Aubenas, Largentière, Lamastre

→ www.parc-monts-ardeche.fr
Maison du parc : domaine de Rochemure, à Jaujac – Tél. 04 75 36 38 60

Projet de PNR des Baronnies provençales

- Situé sur deux régions, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur, sur deux départements, la Drôme et les Hautes-Alpes
- Syndicat mixte de préfiguration créé en mars **2007**
- Superficie : **226 400** hectares
- **130** communes (119 adhèrent au Syndicat mixte)
- **39 000** habitants
- Principales villes proches : Grignan, Montélimar, Dieulefit, Sisteron

→ www.baronnies-provençales.fr
Siège : syndicat mixte, le village, à Sahune – Tél. 04 75 26 79 05

naturels régionaux

PNR du Haut-Jura

- Situé sur deux régions : la Franche-Comté et Rhône-Alpes, sur trois départements : l'Ain, le Doubs et le Jura
- Créé en avril **1986**
- Superficie : **178 000** hectares
- **122** communes
- **82 000** habitants
- Principales villes proches : Bellegarde-sur-Valserine, Oyonnax, Divonne-les-Bains, Gex

→ www.parc-haut-jura.fr
Maison du parc : le Village, à Lajoux
Tél. 03 84 34 12 30

PNR du Massif des Bauges

- Situé sur deux départements, la Savoie et la Haute-Savoie
- Créé en décembre **1995**
- Superficie : **85 600** hectares
- **64** communes
- **70 355** habitants
- Principales villes proches : Aix-les-Bains, Annecy, Chambéry, Ugine et Rumilly

→ www.parcdesbauges.com
Maison du parc : Le Châtelard
Tél. 04 79 54 86 40

PNR de Chartreuse

- Situé sur deux départements, l'Isère et la Savoie
- Créé en mai **1995**
- Superficie : **76 700** hectares
- **60** communes
- **54 300** habitants
- Principales villes proches : Grenoble, Chambéry, Voiron

→ www.parc-chartreuse.net
Maison du parc : Saint-Pierre-de-Chartreuse
Tél. 04 76 88 75 20

PNR du Vercors

- Situé sur deux départements, l'Isère et la Drôme
- Créé en octobre **1970**
- Superficie : **206 200** hectares
- **85** communes
- **53 000** habitants
- Principales villes proches : Grenoble, Romans, Crest, Saint-Marcellin

→ www.parc-du-vercors.fr
Maison du parc : à Lans-en-Vercors, 255, chemin des fusillés - Tél. 04 76 94 38 26

(Sources : PNR - Insee : recensements 2006, 2008 et 2009)

Trois parcs nationaux en Rhône-Alpes

© RA Tourisme/C. Martelet

La Vanoise a cinquante ans

Le parc national de la Vanoise est le plus ancien : créé en juillet 1963, il fêtera cette année ses cinquante ans d'existence. La plus importante manifestation de ces festivités se déroulera le 7 juillet à Termignon. C'est la disparition du bouquetin qui a provoqué la naissance de ce parc, suivie de neuf autres en France. Il s'étend sur 528 km², sur deux vallées, la Tarentaise et la Maurienne, couvrant 28 communes du département de Savoie (36 900 habitants). Son plus haut sommet : la Grande Casse, à 3855 m.

→ www.parcnational-vanoise.fr

La quarantaine des Écrins

Né en mars 1973, dix ans après son frère alpin, le parc national des Écrins fêtera, lui, ses quarante ans. Plus vaste que le parc de la Vanoise, il s'étend sur deux départements, l'Isère et les Hautes-Alpes, sur 918 km² et quelque 61 communes. Il compte 150 sommets au-dessus de 3000 mètres et culmine avec la Barre des Écrins, 4 102 m et la fameuse Meije, à 3983 m.

→ www.ecrins-parcnational.fr

Le parc des Cévennes

Aussi vaste que le parc des Écrins, avec ses 935 km² de superficie, le parc national des Cévennes couvre 152 communes, réparties sur trois départements (la Lozère, le Gard et l'Ardèche) et deux régions : Languedoc-Roussillon et Rhône-Alpes. Seules dix communes ardéchoises en font partie : sept d'entre elles sont membres du PNR des Monts d'Ardèche. Créé en septembre 1970, le parc des Cévennes se situe à une altitude moyenne de 1 000 m.

→ www.cevennes-parcnational.fr

Douze réserves naturelles régionales

© J.P. Bajard

Il existe douze réserves naturelles régionales en Rhône-Alpes : la forêt de Marchon et la galerie du Pont des Pierres (Ain), les grads de Naves (Ardèche), la grotte des Sadoux (Drôme), les îles du Haut-Rhône, l'étang de Haute-Jarrie, les étangs de Mépieu, les Isles du Drac, l'étang de Saint-Bonnet (Isère), les gorges de la Loire et les Jasseries de Colleigne (Loire), la mine du Verdy (Rhône).

→ http://biodiversite.rhonealpes.fr/

Ça plane pour les nettoyeurs

La réintroduction des vautours dans les Baronnies profite à l'économie locale, qui s'est approprié un ambassadeur de haut vol.

© Julien Traversier

« *Le vautour fauve intervient le premier pour manger les tissus mous, les entrailles*, explique Christian Tessier, de la Maison des vautours de Rémuzat, dans la Drôme. *Puis le vautour moine s'occupe de la tête, des yeux… des parties plus accessibles. Le percnoptère fignole la carcasse et le gypaète barbu se délecte des os. Après le passage de ces quatre-là, il ne reste pas grand-chose…* » C'est pour cette raison que les vautours sont indispensables à l'équilibre naturel de leur territoire.

Difficile d'apercevoir en plein repas ces nettoyeurs qui empêchent la propagation des maladies. Grâce à eux, les éleveurs locaux éliminent proprement les cadavres de leurs bêtes, déposés sur des claies. Ainsi se perpétue un cycle. « *Dans l'Égypte antique, le vautour était symbole de maternité : en faisant disparaître la mort, il laissait place à la vie* », rappelle Christian Tessier.

Sur le rocher du Caire, nul ne peut ignorer le vol silencieux de ces géants de près de 3 mètres d'envergure. De retour au nid, le jabot gonflé de nourriture pour le petit, ou partant en prospection sur un territoire de 8 000 km², ils utilisent à merveille les courants thermiques et battent rarement de l'aile. Chaque année, 20 000 personnes se tournent vers la Maison des vautours pour en savoir plus sur le grand rapace et son retour réussi sur ses terres.

Laurent Diennet

→ **www.remuzat.com/fr/vautours/maison**
→ **www.baronnies-provençales.fr**

Les Bauges sèment le concours des prairies fleuries

Arums, raiponces, renouées, myosotis, trèfles, narcisses, arnica… les fleurs sauvages égayent les paysages et inspirent les poètes. Elles révèlent aussi la qualité agronomique et écologique des prairies. Depuis 2007, le PNR des Bauges organise chaque année, en juin, un concours des prairies fleuries pour dépasser l'opposition classique entre production agricole et protection de la nature, et valoriser la qualité du travail des agriculteurs. « *La démarche a suscité une forte adhésion dès la première année,* indique Cyrielle Leroy, l'animatrice de ce programme dans les Bauges. *Le concours s'est étendu à l'échelle nationale en 2010, réunissant les PNR, les chambres d'agriculture, les syndicats de produits AOC, les apiculteurs, le conservatoire d'espaces naturels, le monde de la recherche…* »

Devant le succès de l'opération et grâce à un financement européen, le parc a mis en place une incitation financière de 89 euros à l'hectare qui engage l'agriculteur à préserver cette qualité.

Laurence Tournecuillert

→ **http://prairiesfleuries.espaces-naturels.fr/**

© Carole et Denis Favre-Bonvin

Une incitation financière a été mise en place par le PNR des Bauges pour préserver la biodiversité des prairies.

À la reconquête des châtaigneraies d'Ardèche

La châtaigne a fait son apparition en Ardèche il y a 25 000 ans. Elle est l'emblème de tout un département, premier producteur en France, avec 5 000 tonnes de fruits récoltés chaque année.
Pourtant, *« les industriels ardéchois transformateurs de châtaignes peinent à s'approvisionner localement et la filière bois, autre débouché possible, n'est pas organisée »*, note François Chifflet, chargé de mission forêt au PNR des Monts d'Ardèche. Seulement 6 000 hectares sont exploités, sur un potentiel de 10 000. *« Le verger ardéchois est dispersé entre 13 000 propriétaires, qui n'ont pas forcément conscience de son potentiel. Il manque d'entretien, n'a reçu que peu de nouvelles plantations, peu de greffes, pourtant nécessaires dans la lutte contre les maladies »*, explique-t-il.
La chambre d'agriculture, les collectivités locales, les professionnels et le PNR ont décidé d'un plan de relance. Des aides directes aux propriétaires sont prévues, pour mener une campagne d'élagage, établir un diagnostic des parcelles, conforter les exploitations et aider à l'installation de nouveaux producteurs.

L. T.

→ **Contact : fchifflet@parc-monts-ardeche.fr**

© Juan Robert

5 000 tonnes de châtaignes sont récoltées chaque année en Ardèche.

En Chartreuse, les bouquetins sont de retour

© Collectif Ibex/Loïc Novak

Quinze bouquetins originaires de Belledonne et quinze de la Vanoise ont été relâchés en Chartreuse.

Il avait disparu de ce massif, sa terre de prédilection jusqu'à l'avènement des armes à feu au XVIe siècle. Le bouquetin des Alpes, alias *Capra ibex*, a été réintroduit dans le parc naturel de Chartreuse en mai 2010, année de la biodiversité. Pour assurer la pérennité de l'espèce, la Réserve naturelle nationale des Hauts de Chartreuse a relâché sur les versants rocheux et escarpés du parc trente représentants de la race. Il s'agit de onze mâles et quatre femelles, issus du massif voisin de Belledonne, suivis l'année d'après d'autant de bouquetins de la Vanoise.
Mâle, femelle ou cabri, chacun d'entre eux a un petit nom : Obelisc, Pic, Popeye, Princesse, Vénus… Chaque animal est soumis à une observation discrète mais permanente. Ruts, naissances (onze en 2012), morts… tout est noté, recensé. Aux dernières nouvelles, les bouquetins, environ trente-cinq, se portent à merveille. Comme en témoignent les habitants ou visiteurs invités à déposer sur le site Internet du parc leurs observations éventuelles. Pour chaque bête croisée au détour d'un sentier, ils notent la couleur de ses boucles, celle de son collier, la localisation. Attention, s'ils ne sont pas farouches, pas question de toucher à ces animaux protégés.

Chantal Féminier

→ **www.parc-chartreuse.net**

© Marc Chatelain

Quand une fermière rencontre ses clients…

Un magasin à la ferme ! Le projet fait pétiller les yeux de Christelle Chatelain, éleveuse de bovins à Puygros, dans le massif des Bauges en Savoie. Depuis que la jeune Aixoise a rejoint son mari agriculteur, en 1996, elle n'a cessé d'ouvrir leur exploitation au public, en diversifiant la production, auparavant limitée aux tommes. *« Tout est lié,* dit-elle. *J'ai d'abord fait des foires, puis des marchés et même des portes ouvertes. La vente directe permet d'expliquer notre travail aux gens et de connaître leurs goûts. »* Résultat : le couple fabrique des yaourts, des tommes, des fromages frais, du beurre ou de la crème… Sans oublier les petits feuilletés que Christelle, formée à l'école hôtelière, cuisine pour vendre sur le marché. Ni omettre le lait : au printemps, la fermière a livré 900 petites bouteilles aux écoliers de Chambéry. Une première, à renouveler.

→ **Ferme Chatelain 04 79 84 70 92**

UN ARCHITECTE BRANCHÉ BOIS

« J'ai toujours aimé le bois… Et ma quatrième année d'archi au Québec m'a beaucoup marqué : il y en a partout ! » Depuis son installation dans le Pays de Gex, en 1995, Florent Huchon, architecte de 44 ans, choisit le bois dans la plupart de ses projets. Ce matériau a tous les atouts : *« Il est plus écologique, plus confortable, plus isolant et même plus propre sur les chantiers ! » « Le défi,* tempère-t-il, *est de se fournir localement. »* Par exemple à Confort, dans le parc naturel régional du Haut-Jura, où il travaille sur le projet de rénovation de la cure du village, *« avec des sections de bois massif de la commune,* se félicite l'architecte. *Coupé en fonction des besoins, donc sans pertes ».* En filière courte.

© Marc Chatelain

© Alexa Brunet

RICHARD CŒUR D'ARDÈCHE

« Par le biais de ma formation, j'ai eu la chance de voyager dans toute la France. Mais c'est vraiment en Ardèche que je me sens le mieux… » Richard Rocle n'est pas ardéchois mais mériterait de l'être. Ce cuisinier ligérien de 46 ans, venu il y a sept ans à Saint-Germain, non loin du parc, pour reprendre l'Auberge de Montfleury, a *« pris à cœur de défendre ce territoire, ses produits et tous ceux qui sont derrière. Sans le fromager qui m'approvisionne, sans le maraîcher qui me livre ses légumes, je ne serais rien »,* affirme-t-il tel un oscarisé. Maître restaurateur depuis 2010, il doit, pour honorer ce titre, ne cuisiner qu'avec des produits frais, donc locaux. La contrainte n'en est pas une : *« On a autour du restaurant un tissu de producteurs ravis de faire de la qualité et du bon. »* Et le terroir n'interdit pas l'innovation. Richard Rocle aime les *« mariages improbables »,* comme le chevreau d'Ardèche au wasabi japonais, le dos de cabillaud à la polenta de châtaigne ou, en été, le foie gras poêlé aux fraises cuites…
Avec Angèle, sa femme, une Ardéchoise qui s'est prise de passion pour les vins, il accueille une clientèle reconnaissante et *« fidèle depuis le début »,* à laquelle ils doivent le bonheur *« de ne pas souffrir de la crise ».*

→ **Auberge de Montfleury à Saint-Germain, quartier de la gare : 04 75 94 74 13.**

Ils vivent du parc

© Alexa Brunet

IL CHANTE ET RACONTE L'ARDÈCHE

Il y a du Ferrat dans cet homme-là. Le grand Jean était d'ailleurs l'ami d'Yves Paganelli, chanteur lui aussi. *« Monté à Paris pour faire carrière »,* il n'a pas connu la gloire nationale, mais l'Ardèche de son enfance y trouve son compte : il est retourné puiser à sa source l'inspiration nécessaire à l'écriture de chansons et de romans qu'il diffuse bien au-delà des monts ardéchois.
Comme dans les histoires qu'il colporte de sa voix grave, au son de sa guitare, ses livres mêlent l'amour d'une femme à celui du pays, l'histoire des hommes à celle de la soie… Celui qui fut pendant trente et un ans maire de Chirols a créé là l'Écomusée du Moulinage. Une industrie locale qui lui avait déjà inspiré un livre, *Marie-Louise*, et un spectacle, qui, à leur tour, ont nourri un film documentaire produit par le parc naturel régional.

© Juan Robert

PHILIPPE DIFFUSE LES PURS ARÔMES DE DRÔME

Depuis peu, à la distillerie Bleu Provence de Nyons, on peut déguster une glace bio Terre Adélice aux extraits de lavande : *« De la pure plante ! »* résume Philippe Soguel, *« gérant et heureux propriétaire »* de la distillerie. Il est en effet l'un des utilisateurs de la plateforme technologique régionale Extralians, implantée elle aussi à Nyons et spécialisée dans la technique innovante d'*« extraction de CO_2 en phase supercritique ».* Cette méthode naturelle, qui attire des clients de toute la France, permet d'obtenir, selon lui, *« des arômes plus fidèles et subtils que dans les huiles essentielles »* et de traiter le tilleul, le romarin ou encore l'immortelle, ce qui était auparavant impossible. Elle lui ouvre aussi la certification bio pour les produits cosmétiques. *« Nous sommes sur un territoire à la flore diversifiée. Autant en profiter ! »*

→ **www.distillerie-bleu-provence.com**

© Alexa Brunet

LES OBSERVATEURS DES FLEURS DU PILAT

Chaque année, début juillet, Barbara Dousset et Frédéric Paran quittent leur maison de Saint-Sauveur-en Rue, aux confins du Pilat, pour s'enfoncer dans la forêt de Taillard. Ce jour-là, ils sont en mission pour le PNR : le couple est en effet membre de l'Observatoire citoyen de la flore patrimoniale du Pilat. *« Le suivi de trois fleurs d'altitude en milieu forestier nous a été confié*, explique Frédéric : *la gentiane jaune, l'adénostyle à feuille d'alliaire et le lycopode en massue. »* Nombre de pieds, stade d'épanouissement, taux d'humidité, ils notent tout. *« Ma formation en biologie et mes expériences d'inventaires botaniques pour des associations m'aident*, explique cet ingénieur de recherche à l'École des mines. *Mais le protocole est prévu pour être utilisé par tous. »* Barbara est portée par la même passion naturaliste que son mari : elle l'a rencontré lors d'un comptage d'oiseaux !

UN EMPLOI GRÂCE À LA NATURE

Son prénom et surtout son nom le prédestinaient à s'occuper des arbres… et il ne le savait pas : Sylvain Sève s'est longtemps cherché avant d'intégrer l'une des deux équipes d'entretien de la nature du PNR du Pilat. Titulaire d'un CAP maçonnerie, il avait travaillé huit ans dans les travaux publics *« sans réelle motivation »*. *« En 2009, j'ai arrêté, suivi une formation musicale… Pour finalement rester six mois au chômage »*, raconte-t-il. Jusqu'au jour où il a commencé à sillonner les chemins du Parc pour les entretenir. *« J'apprends à utiliser l'outillage*, explique Sylvain. *J'aime notamment tailler les haies »*. En contrat unique d'insertion de six mois, il pourra le renouveler une fois. *« Après, je suivrai peut-être une formation pour travailler dans ce domaine parce qu'il me plaît »*. Une activité qui est aussi l'occasion pour Sylvain, Stéphanois depuis trois ans, de découvrir toutes les balades possibles autour de chez lui !

© Alexa Brunet

CHRISTIAN « TÉLÉTRAVAILLE » DEPUIS SES MONTAGNES

Moniteur de parapente et de spéléologie, pisteur-secouriste, organisateur de séjours en altitude… La montagne, Christian Pomot la connaît, en vit et l'aime. C'est pourquoi, en 2009, lorsqu'il a monté Montagne-net, société de création de sites web, web-marketing et logiciels pour hébergeurs, il s'est installé chez lui, à Villard-de-Lans. *« Mon modem fonctionnait lentement,* se souvient-il. *Puis j'ai voulu scinder ma vie privée et mon travail. »* Pour trouver des locaux, il n'a pas eu besoin d'aller très loin : Montagne-net a pris des bureaux au Téléspace intercommunal de Villard-de-Lans, de plus en plus grands au fil de ses trois embauches. Occupé à l'origine par des cadres de Schneider, HP et EDF souhaitant travailler à distance, le lieu permet aujourd'hui à des amoureux du Vercors, comme Christian, d'y lancer leur entreprise. Impliqué dans la vie du Téléspace, il veille à ce qu'il soit mieux connu des habitants. Son autre combat : l'accès au très haut débit, indispensable pour bien communiquer avec la vallée.

© Juan Robert

© Juan Robert

L'étable gourmande d'Antoinette

« Sur le plateau, Madame Morey, on ne connaît pas. Ici, je suis Antoinette ! » Installée depuis plus de dix ans à Villard-de-Lans, où elle tient les rênes d'un gîte équestre de 17 places, cette Lyonnaise ne regrette pas son *« changement de vie à 180 degrés »*…Après 11 ans dans la restauration, elle a quitté la région lyonnaise pour le Vercors, où l'avait conduite une histoire d'amour. Aujourd'hui, elle se sent chez elle dans ce massif qui l'a adoptée sans réserve. *« Je vis une expérience fantastique. C'est extraordinaire ! »* Elle évoque avec le même enthousiasme la nature qui l'entoure, les chevaux qu'elle loge en boxes ou en paddock et les hôtes qu'elle accueille toute l'année : cavaliers, skieurs, marcheurs, VTTistes, familles… Chaque soir, elle retrouve ses gestes de chef pour leur préparer, avec des produits frais, des spécialités lyonnaises ou savoyardes à la mode locale, comme sa salade lardons-œufs pochés aux ravioles ou sa tartiflette au bleu du Vercors. On ne s'appelle pas « l'Étable gourmande » sans raison.
Fière d'avoir participé à l'ouverture en 2006 de la première Grande Randonnée du Vercors à cheval, elle se félicite aussi de la création, en 2012, du premier Equi'festival, qui attirera cette année encore à Villard-de-Lans, les 6 et 7 juillet, des dizaines d'amoureux du cheval.
➔ **www.etablegourmande.com**

© Marc Chatelain

GÉOGUIDE DANS LES BAUGES

Comme le relief des Bauges qu'il raconte aux touristes et aux écoliers, Bernard Martin, 59 ans, a construit son métier par strates. En trente ans, ce Parisien revenu à ses origines savoyardes a combiné sa profession de prof d'anglais avec celle d'accompagnateur en montagne, puis de guide du patrimoine des pays de Savoie et, enfin, de conteur et « guide Geopark ».
« Quand le parc des Bauges s'est porté candidat pour devenir Geopark, j'ai dit des contes savoyards en anglais pour les experts de l'Unesco[1]*,* se rappelle-t-il. *J'ai réalisé mon rêve : devenir conteur et je me suis aussi formé à la géologie du massif ».* Depuis, Bernard allie la science et le conte pour des visites géologiques guidées. *« Les tours Saint-Jacques sont bien trois monolithes de calcaire, nées d'un glissement de terrain. » « Mais*, ajoute-t-il, mystérieux, *tout le monde a oublié la fée aux trois cailloux »*… Tout le monde. Ou presque.

[1] Depuis 2011, le PNR des Bauges est l'un des 54 Geopark du monde reconnus pour la richesse de leur patrimoine culturel et la qualité de sa mise en valeur.

© Marc Chatelain

CHARPENTIER EN CHARTREUSE

« Tombé dans le bois tout petit », Joël Ménard avait déjà un établi à 3 ans : *« Ce matériau est vivant. Il a toute une histoire avant même qu'on le travaille. »* Tout naturellement, une fois son diplôme des Arts-Décos de Strasbourg en poche, le jeune homme est devenu charpentier pour *« travailler à une autre échelle de conception que le designer »*. Ce qu'il fait en 2003 en créant son entreprise en Chartreuse, pour construire des maisons à ossature bois.
Avec une grande attention aux filières courtes. Il utilise du bois français pour fabriquer Blokiwood, des panneaux préconstruits qu'il a inventés pour réduire les coûts de construction des maisons en bois. Et, pour les planchers et la charpente (80 % du bois d'une maison), il travaille avec de l'épicéa massif, celui de la future AOC Chartreuse portée par le CIBC[1] dont il est membre. *« Un beau bois d'altitude, qui pousse lentement. »*

[1] Comité interprofessionnel du bois de Chartreuse

Textes : Chantal Féminier, Florence Roux, Véronique Vigne-Lepage

Des PNR pleins d'énergie

Les centrales villageoises bientôt opérationnelles

Sous la houlette des parcs, des habitants cherchent à maîtriser leur consommation et leur production d'énergie.
En Ardèche, l'association Centrales villageoises du Val d'Eyrieux est née en mars. Elle préfigure la Société coopérative d'intérêt collectif, SCIC, nécessaire à la mise en œuvre du projet. Sur les toitures de trois villages, Saint-Vincent-de-Durfort, Eyrieux-aux-Serres et Saint-Sauveur-de-Montagut, des panneaux photovoltaïques seront installés. *« Les bénéfices pourraient être affectés à d'autres opérations ou pour d'autres énergies renouvelables, voire à des travaux d'isolation »*, explique Bruno Monnier, au service Habitat du Val d'Eyrieux, cheville ouvrière du projet.
Même son de cloche dans le Vercors, où l'expérimentation se poursuit.

14 toits dans le Vercors
Quatorze toitures ont été identifiées à Plan-de-Baix, Beaufort, Gigors-et-Lozeron et Combovin. *« Il est plus avantageux de ne pas regrouper les installations*, explique Carole Thourigny, maire de Gigors, *car le réseau d'ERDF ne peut absorber une telle production. »*
La Société à action simplifiée (SAS) a été créée fin 2012. *« Nous lançons la souscription et espérons lever 70000 à 100000 euros. Le Val de Drôme nous aidera par une avance remboursable, le solde sera emprunté. »*
Les premières productions électriques sont attendues fin 2013.

L. T.

➔ Infos sur www.eyrieux-aux-serres.fr/-centrales-villageoises.
➔ Pour répondre à la souscription en Gervanne : renedruguet@orange.fr ou 06 34 12 95 44

www.centrales-villageoises.fr

Huilétic a la frite

En Ardèche, des litres d'huile usagée ne finissent plus dans les poubelles ni dans les éviers grâce à l'association Huilétic, créée en 2010 par Aline Vigneau, Cédric Rochette et Christelle Chevobbe.

Dans un rayon de 100 kilomètres autour d'Asperjoc, près de Vals-les-Bains, la camionnette d'Huilétic sillonne le département pour récupérer l'huile alimentaire usagée des restaurateurs et des professionnels des métiers de bouche. En quatre ans, elle a collecté près de 200000 litres et organisé un circuit avec 460 points de ramassage. *« Le plus gros volume se trouve chez les particuliers. On estime que le rejet annuel représente 1 litre par habitant. Il y a environ 307000 habitants en Ardèche…,* explique Aline Vigneau, la responsable. *C'est aussi le plus difficile à collecter. Nous avons un gros travail de sensibilisation à mener. »*
La collecte de ce déchet réduit la pollution de l'eau. Un seul litre d'huile asphyxie la surface de 1000 litres d'eau, empêchant son oxygénation. Les rejets sauvages sont désastreux pour la faune et la flore. En station d'épuration, éviter de traiter les huiles, c'est aussi réduire la facture du recyclage. Huilétic offre donc aux communes la possibilité d'installer des fûts de collecte pour que chacun puisse déposer son huile usagée.
Pour aller plus loin, les trois militants espèrent développer une filière. *« La législation française ne permet pas de l'utiliser dans nos voitures. Pourtant, les moteurs Diesel le supportent très bien et rouler à l'huile, c'est moins polluant »*, regrette Cédric Rochette. En attendant, Huilétic va valoriser sa collecte dans de l'huile de chaîne de tronçonneuse 100 % biodégradable. Un débouché qui assurera de nouvelles rentrées financières indispensables pour pérenniser l'association. Grâce à un financement européen et à un partenariat avec l'entreprise Gecco, l'expérimentation est achevée. La commercialisation débutera dès le mois de juillet. Si tout va bien, l'association recrutera un quatrième salarié pour assurer la nouvelle activité.

Laurence Tournecuillert

➔http://huiletic.fr

© Alexa Brunet

Des éoliennes dans le vent de la concertation

© Alexa Brunet
Philippe Heitz

Pas facile de faire accepter un projet de parc éolien. Dans le sud de la Loire, la Communauté de communes des Monts du Pilat a opté pour une démarche participative, *« lente »*, reconnaît Guillaume Sabot, maire de Graix, *« mais qui permet d'associer un maximum de personnes et de partenaires »*. Le site choisi est celui du Taillard, une lande d'altitude de 205 hectares en partie boisée, déjà retenu lors d'une première étude en 2003.
Cette fois, les élus et les citoyens des cantons de Bourg-Argental et Saint-Genest-Malifaux ont été largement informés lors de réunions, de visites d'autres parcs et d'ateliers. Ils ont notamment pris connaissance des résultats de l'étude de la Zone de développement éolien (ZDE). *« Au fur et à mesure de cette concertation, les gens ont compris que le temps éolien est un temps long pour bien conduire des études environnementales, biologiques, paysagères, de mesure du vent, sur au minimum quatre saisons »*, remarque Philippe Heitz, éleveur de chèvres à Saint-Régis-du-Coin. Il préside l'association Énergies communes renouvelables, créée en 2010 par une trentaine de personnes *« pour soutenir l'action des élus et appuyer la collectivité dans ses contacts avec des développeurs éoliens »*. L'association a participé à la rédaction du cahier des charges, pour l'appel à candidatures lancé auprès de neuf industriels. L'arrêté préfectoral de création de la ZDE, en octobre 2010, n'a fait l'objet d'aucun recours.
Aujourd'hui, tout le monde planche sur la constitution d'une SAS qui sera contrôlée pour moitié par la société Aérowatt, pour un quart par la Communauté de communes[1] tandis que des habitants du secteur détiendront 25 % des parts. Une fois le permis de construire purgé de tout recours, au plus tôt en 2014, on entrera dans la phase de construction et d'exploitation. Une augmentation de capital de la SAS sera nécessaire pour financer cet investissement, évalué entre 15 et 20 millions d'euros pour un parc d'une puissance de 30 MW, de dix machines maximum : elles pourraient être opérationnelles en 2016. Si aucun grain de sable ne vient gripper la mécanique de la concertation, *« qui nous satisfait pleinement pour l'instant,* observe Guillaume Sabot, *parce qu'elle met tous ceux qui le souhaitent au même niveau de connaissance »*.

Vincent Charbonnier

1. La Communauté de communes travaille avec la SEM Soleil, émanation du SIEL (Syndicat intercommunal d'énergies de la Loire)

LES PILATOIS COVOITURENT

Situé en moyenne montagne, le PNR du Pilat est proche de deux agglomérations, Lyon et Saint-Étienne, et de vallées industrielles. 64 % des habitants du parc migrent quotidiennement pour travailler. Pour faciliter leurs déplacements, limiter les dépenses énergétiques et la pollution, la Mopi (Maison de la mobilité du Pilat) est née. Elle propose un service de covoiturage, via un site Internet, qui regroupe plus de 1200 adhérents, dont 700 internautes actifs. Quatorze aires ont été aménagées pour répondre à ce succès. La Mopi, en partenariat avec l'association Pilattitude, propose aux habitants du parc de tester le vélo à assistance électrique. En 2012, les deux structures ont également organisé une commande groupée, à destination des cyclistes du Pilat, avec un tarif avantageux.
Autre innovation, à partir de cet été, Cité Lib proposera un véhicule en autopartage à Pélussin. Les premiers adhérents sont les salariés du PNR…

L. T.
➔ www.pilat-covoiturage.net
➔ www.pilat-tourisme.fr

Une plateforme bois pour alimenter des chaufferies

À La Mouille, dans le Haut-Jura, on construit un bâtiment pour fabriquer des plaquettes à partir du bois local.

© Marc Chatelain

Un bâtiment unique en France vient de pousser à La Mouille : à 100 % en bois hormis la tôle du toit, il est constitué de grumes entières de 30 m de long. Objectif : limiter le transport ainsi que le sciage. Ces 600 m³ d'épicéas de Morbier ont été coupés en « bonne lune » : ils ont ainsi une résistance mécanique accrue, ils ne « bougent » pas et sont peu sujets au pourrissement et aux attaques d'insectes, donc sans nécessité de traitement. *« C'est une bonne carte de visite du savoir-faire local »,* se félicite François Cusenier, responsable des services du Syndicat mixte du canton de Morez, le maître d'ouvrage.

Ce bâtiment doit aussi valoriser cette ressource naturelle du parc du Haut-Jura, forestier à près de 70 % : il s'agit d'une plateforme de production, à partir d'arbres locaux, de bois déchiqueté destiné à alimenter les chaufferies publiques locales. Depuis ce printemps, des hêtres provenant des sept communes, propriétaires de forêts et adhérentes au projet, sont broyés en plaquettes. Lesquelles, après avoir été séchées pendant cent jours, seront prêtes en septembre. *« Les plaquettes achetées à l'extérieur étaient souvent mal calibrées, ce qui provoquait des pannes,* commente François Cusenier, *et leur humidité faisait descendre le rendement à 50 %. »* En utilisant les arbres locaux, de qualité, les communes devraient faire grimper celui-ci à 80 %.

« Le PNR souhaite valoriser la filière bois pour la construction mais aussi pour l'énergie, explique Édouard Prost, directeur adjoint du PNR. *En 2010, nous avons fait un plan d'approvisionnement pour voir si nos ressources étaient suffisantes à un tel projet et pour étudier sa localisation optimale. »* C'est sur cette base que ce chantier hors norme a été lancé à La Mouille.

Véronique Vigne-Lepage

Le Vercors en trois stations

© Juan Robert

Le projet de transport par câble prévoit de relier Fontaine, près de Grenoble, à Lans-en-Vercors, 900 mètres plus haut et 10 km plus loin.

Grenoble-Le Vercors en téléphérique? L'idée est née il y a cinq ans avec *« l'ambition de rapprocher la montagne de la plaine, et inversement »,* explique Marc Baïetto, président de la Métro, communauté d'agglomération Grenoble-Alpes-métropole.

Longtemps en sommeil, le projet est redevenu d'actualité en 2012. Il consiste à relier par un câble de dix kilomètres (dix fois plus long que celui des « bulles » de la Bastille), Fontaine, commune limitrophe de Grenoble, à Lans-en-Vercors, 900 mètres plus haut, avec une station intermédiaire à Saint-Nizier-du-Moucherotte.

« Ce projet est essentiel pour la montagne, dont la population vieillit et souffre de la désertification médicale comme de la concentration des services dans l'agglomération, poursuit le président. *Quant à la métropole, elle doit pouvoir ouvrir la montagne à ceux qui contribuent à son dynamisme. »* Conçu pour effectuer le trajet en une demi-heure et accueillir un minimum de 2500 passagers par heure, ce transport aérien devrait réduire les files de voitures qui descendent du Vercors et remontent de Grenoble. *« Même si l'économie de CO_2 n'est que de 2 %, je ne fais pas la fine bouche. C'est toujours ça »,* commente Marc Baïetto.

Avant les travaux, les partenaires devront surmonter les difficultés *« liées au fait que l'on va passer d'un milieu urbain à une zone de montagne »* et attendre le résultat de l'étude sur les conséquences de ce nouvel accès pour le plateau. Le projet devra surtout être finalisé techniquement : *« Sera-t-il monocâble avec plusieurs petites cabines ou tricâble avec un téléphérique? »* Mais aussi financièrement : la liaison est évaluée entre 40 et 50 millions d'euros. Pour le premier voyage dans le ciel du Vercors, rendez-vous au mieux fin 2016.

Chantal Féminier

POINT DE VUE

© Sabine Serrad

BENOÎT LECLAIR, vice-président à l'énergie et au climat

Un fonds pour soutenir les ENR

Le développement des énergies renouvelables constitue une priorité pour la Région Rhône-Alpes. Or nous constatons qu'un certain nombre de projets, dans l'éolien, la méthanisation, le photovoltaïque ou le bois énergie, n'aboutissent pas, faute de financement. Nous avons donc décidé de créer un fonds d'investissement : il aura pour objectif de renforcer les fonds propres des sociétés de projets et ainsi leur ouvrir les portes des banques. Nous allons proposer une délibération au mois d'octobre pour démarrer en décembre 2013.

Ce fonds serait doté d'un capital social de 8,5 millions d'euros, avec pour actionnaire majoritaire la Région Rhône-Alpes, épaulée par la Caisse des dépôts et consignations, par des établissements financiers régionaux ou nationaux et des opérateurs énergéticiens. Nous avons identifié une cinquantaine de projets susceptibles de bénéficier d'un soutien de cette Société de capital-risque, avec une prépondérance de la filière méthanisation, du bois-énergie et de l'éolien.

Les parcs naturels régionaux sont directement intéressés par ce nouvel outil car ils s'impliquent dans le développement des énergies renouvelables. Plusieurs parcs ont d'ailleurs répondu à l'appel à projets « territoire à énergie positive » lancé par la Région. Je crois qu'à travers ce fonds de soutien, nous allons faire évoluer la manière de monter des projets : plutôt que d'avoir une entreprise qui impose ses choix, nous allons aider des projets lancés par des collectivités, par des citoyens, qui seront donc acceptés par la population. C'est un outil de développement territorial car il prendra en compte l'aspect financier, mais aussi la maturation du projet et sa gouvernance.

Douze idées de sorties estivales

© Laurent Llopis/Terratrail

L'ULTRA-TRAIL DE CHARTREUSE

La mythique course du Grand Duc invite les trailers à relever le défi, au pays du plus grand rapace nocturne d'Europe : un parcours de 80 km et 4900 m de dénivelé positif cumulé à travers le massif de Chartreuse. Depuis les sommets du Petit Som, de la Pinéa et de Chamechaude, de magnifiques panoramas récompenseront les coureurs.

→ Dimanche 30 juin, à Saint-Pierre-de-Chartreuse
Informations et inscriptions sur www.grandduc.fr

Emily Loizeau.

© Diane Sagnier

LES RENCONTRES BREL

Vingt-six ans déjà que ce festival prend ses quartiers d'été au cœur du village, à deux pas de la bergerie transformée en chalet par le Grand Jacques en 1965! Cette année, sous le chapiteau, de grands noms de la chanson francophone sont à l'affiche : Tryo, Emily Loizeau, Arno, Wax Tailor et aussi Jane Birkin.

→ Du 16 au 21 juillet, à Saint-Pierre-de-Chartreuse
www.rencontresbrel.fr

Cet été, les parcs s'animent

©OT Aillons-Margeriaz/C. Baudot

CONCOURS DE BÛCHERONS

Vacanciers et professionnels, petits et grands, peuvent se défier ou s'initier au maniement de la hache ou de la scie passe-partout. À ne pas manquer parmi les nombreuses animations proposées, les sculptures à la tronçonneuse…

→ Dimanche 4 août, Aillons-Margeriaz
www.lesaillons.com

© RA Tourisme/ JL Rigaux

TILLEUL EN BARONNIES

Cette manifestation parfumée a remplacé l'ancienne foire où les paysans vendaient aux enchères le tilleul dans des « bourras » de toile de jute. Marché, salon du livre, contes, expositions, randonnées botaniques, on y fête désormais toutes les plantes médicinales et aromatiques locales : thym, romarin, mélisse, fenouil, lavande… On se laissera tenter par un mélange bio apaisant, tonifiant, détox ou digestif ! À consommer sans modération grâce aux infusettes offertes dans les hébergements touristiques.

→ Samedi 13 juillet, à Buis-les-Baronnies
www.bienetreenbaronnies.com

BATAILLES DE REINES

Les vaches hérens sont réputées pour la qualité de leur lait et leur viande mais aussi pour leur tempérament vif et belliqueux… Chaque premier dimanche d'août, les reines des troupeaux, bichonnées par leurs éleveurs, s'affrontent pour le titre de Reine des reines. Sensations garanties ! Tout au long de la journée également : stands d'artisans et producteurs locaux, jeux pour enfants et balades en calèche.

→ Le 4 août à Saint-Pierre-d'Entremont, au Planolet

© JB Strabel

© Bobby C. Alkabes

HADRA TRANCE FESTIVAL

Cet été encore, il fera affluer et danser, dans un cadre époustouflant, des milliers d'adeptes de musiques électro pour 4 jours et 3 nuits de fête animés par des musiciens, des vidéastes et des performers. Pour cette nouvelle édition, l'Afrique du Sud s'invite sur le plateau du Vercors, dans une programmation éclectique d'artistes locaux, comme les Lyonnais 6Nok ou Triobassma, et internationaux comme le groupe israélien Aerospace ou l'allemand Protanica.

→ Du 20 au 25 août, à Lans-en-Vercors
www.hadra.net

© PNR des Monts d'Ardèche

LE MARCHÉ DE LA MYRTILLE

100 % naturelle, peu sucrée, antioxydante, riche en vitamines et minéraux, la myrtille sauvage d'Ardèche est un petit fruit bourré de qualités. Fraîchement cueillies, en tartelettes, gelées, sirops ou encore agrémentant un magret de canard, la « perle bleue » d'Ardèche, premier département producteur, est à mise à l'honneur par les agriculteurs, restaurateurs, confiseurs et pâtissiers locaux. De la randonnée à la dégustation, en passant par l'initiation à la cueillette au peigne, il y en aura pour tous les goûts !

→ samedi 11 août, à Mézilhac
www.parc-monts-ardeche.fr
ou www.myrtilles-ardeche.fr

© DR

CONCERTS EN BALADE ET SCÈNES AUX CHAMPS

Après avoir arpenté les sentiers du Pilat sous la houlette d'un guide, profitez d'une pause culturelle. Assis dans l'herbe ou sur une place de village, laissez-vous envoûter par la magie d'un spectacle de plein air suivi d'un repas partagé avec les artistes. À chaque lieu sa programmation : théâtre, cirque, opéra…

→ Chaque jeudi, du 11 juillet au 15 août, à Châteauneuf, Échalas, La Versanne, Chavanay, Saint-Régis-du-Coin et Jonzieux
www.parc-naturel-pilat.fr

© J.L. Rigaux

CHAMPIONNATS DE FRANCE DE PARAPENTE

C'est sous le soleil des Baronnies provençales que rivaliseront cette année les 140 meilleurs pilotes français. Pour chacune des manches de la compétition, ils s'élanceront depuis un site différent du massif. L'occasion de venir admirer ses paysages mi-provençaux, mi-alpins, randonner et, pourquoi pas, s'offrir un baptême de l'air…

→ Du 9 au 16 juin, à Nyons
Toutes les infos sur la page facebook du Championnat de France de parapente.

© Format danse/Fredo Pijnaken

FESTIVAL FORMAT

Les 5 et 6 juillet, la cour du château de Rochemure sera la scène de ce nouveau festival de danse contemporaine conçu comme une fête populaire, ouverte et enjouée. Admirez, rencontrez les artistes, suivez une balade chorégraphique, ou profitez du bal pour esquisser quelques pas de danse. Autour de ces deux journées : exposition, stage et spectacles en itinérance dans les villages des Monts d'Ardèche.

→ Du 24 juin au 6 juillet, à Jaujac et ses alentours
www.format-danse.com

FESTIVAL MUSIQUE ET NATURE EN BAUGES

Les grands noms de la musique classique se donnent rendez-vous au cœur des pays de Savoie, entre lacs et montagnes.
Dans la fraîcheur des petites églises de village résonnent ensembles instrumentaux, vocaux et solistes prestigieux. En ouverture, des œuvres de Beethoven, Saint-Saëns et de La Tombelle interprétées par le Trio Wanderer.

→ Du 10 juillet au 23 août
www.musiqueetnature.fr ou www.lesbauges.com

© Marco Borggrve

© OT Pays Diois

FÊTE DE LA TRANSHUMANCE

Le samedi, rassemblement et grand défilé de milliers de moutons dans les rues et ruelles de Die. Le dimanche, les matinaux se lèveront aux aurores pour suivre l'ascension du troupeau jusqu'au col du Rousset. Avec de nombreuses animations pour (re)découvrir la tradition pastorale et les métiers de berger et d'éleveur.

→ Le week-end des 22-23 juin, de Die au Vercors
www.diois-tourisme.com

L'abécédaire des expériences inéd

Âne et buggy

Au pas de l'âne ou en dévalant les pentes de Chartreuse, les randonnées organisées par Sherpane sont ouvertes à tous. L'association attelle des animaux à des buggys conçus et fabriqués en Savoie. Ces engins tout terrain transportent les personnes en situation de handicap sur tous les chemins.

→ **www.sherpane.com**
→ **www.buggy-bike.eu**

© Association Sherpane

Bistrot de pays

Produits locaux, recettes du terroir, accueil chaleureux, les quarante-trois restaurateurs de la Drôme et de l'Ardèche réunis sous le label « Bistrot de pays » chouchoutent leurs clients. Ils animent aussi des soirées culturelles et conviviales tout au long de l'année.

→ **www.bistrotdepays.com**

Chocolat

Origan, lavande, pin sylvestre, genévrier… pas banal le chocolat de la Frigoulette ! Paul Keruel, installé depuis vingt ans dans le Vercors, profite des trésors de la garrigue et de sa rencontre avec Bernard Xueref, un paysan agrobiologiste et distillateur. Son chocolat, issu des fèves de l'île de São Tomé, en plus d'être bio et équitable, est parfumé aux huiles essentielles de plantes cueillies et distillées sur place.

Les Bérangers, à Beaufort-sur-Gervanne

Da'hutte

© PNR de Chartreuse

Elle est construite en bois local, ouverte largement sur le paysage et confortable en été comme en hiver. C'est la Da'hutte, un hébergement atypique inventé par les professionnels du bois de Chartreuse. Les vacanciers peuvent la tester au camping de l'Ourson à Entremont-le-Vieux.

→ **www.campingourson.com**

Étoilé

Après un printemps pluvieux, c'est un rêve de s'allonger dans un pré pour contempler une voûte céleste parsemée d'étoiles. Aux confins de la Drôme et des Hautes-Alpes, la nuit règne sur ce territoire vierge de pollutions lumineuses. Le parc des Baronnies vise l'obtention du label « International Dark Sky Park » ou « Réserve de ciel noir et étoilé ». L'été, des balades nocturnes sont organisées. Depuis l'observatoire de Moydans, les astronomes amateurs peuvent goûter aux promenades lointaines dans la voie lactée. Chaque année, en août, la plus grande rencontre européenne d'astronomie se déroule à Valdrôme : « Star party » au programme.

→ **www.obs-bp.com**
→ **www.astrosurf.com/saf**

Géoparc des Bauges

Les sites de Trélod et de l'Arclusaz ou encore le canyon de Ternèze, dans les Bauges, constituent des richesses géologiques méconnues du grand public. Sous le plateau du Revard, les spéléologues ont découvert les cavités les plus longues et les plus profondes de Savoie. Le parc propose des excursions accompagnées de guides spécialement formés aux trésors géologiques. Sorties nature et voyages dans le temps garantis.

→ **www.lesbauges.com**

Jeu de piste « Rewild »

La montagne en été a du mal à convaincre les 18-25 ans. Pour inverser la tendance, des professionnels du tourisme ont inventé un jeu de piste qui intègre les nouvelles technologies. À partir du 29 juin, les roadbooks et l'application pour les smartphones seront en ligne. L'idée : proposer quatre tracés au choix dans quatre parcs : Bauges, Chartreuse, Jura et Vercors, pour des sessions de jeu allant de un à cinq jours d'itinérance. Une bonne condition physique et une dose d'humour sont requises pour résoudre une série d'énigmes en partant d'indices à découvrir sur le terrain.

→ **www.rewild.fr**

Littér@tures guidées

En Livradois-Forez, une nouvelle race d'accompagnateur est née : l'e-guide de poche. Disponible dans les offices du tourisme du parc, l'e-guide propose trois balades littéraires : « Thiers, la ville noire de George Sand », « Ambert, une ville d'écrivains » et « Gaspard des montagnes à livre ouvert ». Cette médiathèque ambulante, équipée d'un GPS, indique la direction, signale les étapes et fournit des informations sur les lieux visités.

→ **www.parc-livradois-forez.org**

© DR

© C. Tatin

ites

Vue aérienne de l'Arclusaz et des sommets des Hautes Bauges en arrière-plan.

© PNR du massif des Bauges/Denis Vidalie

Café patrimoine en Chartreuse.

© PNR de Chartreuse

Cheminées d'usine en Ardèche.

© Juan Robert

Odyssée

© ONF

Les arbres parlent à ceux qui savent les apprécier. L'Office national des forêts a conçu un sentier suspendu à hauteur des cimes, dans la forêt de Gresse-en-Vercors : l'Odyssée verte. Une approche originale pour découvrir la canopée, profiter du panorama sur la barrière rocheuse et des « arbres à caresses » du musicien sculpteur José le Piez.

→ www.odysseeverte.nf.fr/vercors
Route du col de l'Allimas à Gresse-en-Vercors
Informations-réservation : 06 47 55 75 87

Patrimoine au café

Loin des conférences académiques ou des discussions de comptoir, la formule du « Café patrimoine », lancée par les Amis du parc de la Chartreuse, fait mouche. Aurore Provent, la cheville ouvrière de ces soirées, explique : *« C'est une manière d'animer tout au long de l'année nos cafés et de découvrir la richesse du patrimoine local, grâce aux spécialistes et aux amateurs éclairés. »* Prochaine soirée en juin sur le thème de la tournerie à Entre-Deux-Guiers.

→ www.amis-chartreuse.org

Savoureux

Les parcs regorgent de produits de qualité. On compte de nombreuses « AOC » : l'olive de Nyons, la rigotte de Condrieu, la châtaigne d'Ardèche, le fin gras du Mézenc, les vins saint-joseph et côte-rotie ; mais aussi des produits estampillés « Marque Parc », comme la myrtille sauvage d'Ardèche, l'eau minérale Reine des basaltes, le miel des Bauges. On trouve aussi de grands classiques comme la liqueur de Chartreuse, mais aussi la soupe de fraises à la lavande ou les infusions au tilleul des Baronnies.

Usines et cheminées

Antoine Picard et Gauthier David retracent l'histoire industrielle des Monts d'Ardèche sous un jour original, les cheminées d'usine. Leur exposition photographique procède d'un long travail d'inventaire. Il relate l'implantation d'activités industrielles qui ont façonné le paysage et marqué l'histoire des ouvriers qui ont travaillé dans ces usines et ces mines. Un ouvrage, mis en vente à la maison du PNR, réunit une sélection de photos.

→ Exposition à Jaujac les 14 et 15 septembre

Vive

De mystérieuses traces rouges, d'étonnantes machines, jalonnent la « Coulée vive », ce nouveau parcours conçu sur le vaste domaine de Rochemure, siège du parc des Monts d'Ardèche, à Jaujac. Maçons, jardiniers, scénographes se sont succédé tout au long du printemps pour aménager le sentier de mise en valeur de ce site volcanique, qui s'ouvre à tous à compter du 1er juillet. Une façon originale de découvrir le patrimoine naturel cévenol en famille ou par une visite guidée.

→ www.parc-monts-ardeche.fr

POINT DE VUE

© Laurence Danière

CÉCILE CUKIERMAN, conseillère déléguée à l'égalité hommes-femmes, membre du Comité de Massif et du GIP Massif central, sénatrice de la Loire

La dynamique du Massif central

Beaujolais, Monts du Forez, région stéphanoise, monts d'Ardèche : 21 % de la population rhônalpine vit sur le Massif central. Contrairement aux idées reçues, ce massif, vaste comme le Portugal ou l'Irlande, connaît un regain de population. Cela signifie qu'après avoir longtemps subi l'exode rural, ce territoire est en cours de redynamisation.

L'action menée au sein du Comité de Massif et du groupement d'intérêt public (GIP) du Massif central, où je représente la Région Rhône-Alpes, porte donc ses fruits. Depuis six ans, les six Régions concernées par le Massif central – Auvergne, Bourgogne, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes – ont uni leurs efforts pour fédérer des actions communes, promouvoir des politiques innovantes et les défendre auprès des autorités européennes et nationales. Les parcs naturels régionaux ont été associés à cette dynamique et ont travaillé en réseau grâce à IPAMAC, qui nous a beaucoup aidés et a porté de nombreux projets.

Travailler avec six Régions, l'État et l'Europe n'est pas si facile. L'un des défis de la nouvelle convention – 2014 à 2020 – consistera à éviter que la superstructure tue l'initiative. Parmi les priorités, nous plaçons les aménités positives – les aspects agréables de l'environnement – au premier plan : le Massif central est une terre exceptionnelle qu'il faut mettre en avant. Il y a aussi la question des solidarités, du « vivre ensemble », de l'aide à l'installation, du soutien aux initiatives. Les TIC constituent également un levier de développement pour favoriser l'accessibilité, le télétravail.

Enfin, le Massif central est riche de ses forêts, de son bois : nous allons travailler sur cette filière, sur la transformation du bois, la structuration des exploitations.

Ce soutien au Massif central participe du rééquilibrage territorial de Rhône-Alpes : l'ouest de la région est mieux pris en compte. Deuxième région la plus peuplée du massif, Rhône-Alpes a un savoir-faire en matière d'aménagement du territoire et pourrait tout à fait jouer un rôle moteur au sein du GIP.

L'avenir des parcs

Pour la Dombes, l'étude concerne 102 communes de l'Ain et pour Belledonne, 85 communes de l'Isère et de la Savoie.

© RA Tourisme/P. Fournier

© J.P. Bajard

Deux parcs à l'étude : la Dombes et Belledonne

Deux études sont lancées : une sur une zone humide parsemée d'étangs, l'autre sur un massif alpin de haute montagne.

Plus de mille étangs émaillent la Dombes de leur éclat argenté. Royaume des carpes, des oiseaux nicheurs et autres grenouilles, cette exceptionnelle zone humide vit une mutation sensible et préoccupante : pression foncière importante due à la proximité de grandes agglomérations, évolution de l'économie agricole et de la gestion des étangs.

Le Conseil général de l'Ain a engagé, en 2008, une réflexion sur l'état de la Dombes et conclu, l'année suivante, à la nécessité de créer un parc naturel régional. La Région Rhône-Alpes a donc lancé une étude de faisabilité et d'opportunité. Son périmètre englobe 102 communes, situées entre Bourg-en-Bresse et Lyon, de la vallée de la Saône à la Côtière du Rhône et de l'Ain, soit 130 000 hectares. L'étude vise à évaluer la valeur et la fragilité des patrimoines et appréhender la motivation des habitants. Au vu des résultats, le Conseil régional devra se prononcer à son tour et engager la procédure si la réponse est positive. Dans ce cas, la Dombes et ses étangs compléteraient une gamme de parcs régionaux plutôt montagneux.

Belledonne : pression foncière

Autre relief, autres paysages : la chaîne de Belledonne, qui s'étire sur soixante kilomètres de long, quinze de large, compte des sommets voisins des 3 000 mètres et un relief très marqué, ponctué de nombreux cols. Elle abrite des lacs, tourbières et pelouses d'altitude et présente une grande biodiversité.

Là aussi, la pression foncière se fait sentir sur les 85 communes iséroises et savoyardes depuis une quinzaine d'années, en raison de la proximité de l'agglomération grenobloise. Le développement touristique fragilise l'activité agricole et érode le patrimoine naturel.

Les communes du massif se sont groupées pour mener des actions en faveur de l'environnement et du développement local au sein de l'association Espace Belledonne, qui a porté devant la Région Rhône-Alpes un projet de création de parc naturel régional.

Fin 2011, la Région a engagé une étude d'opportunité et de faisabilité, première étape destinée à répondre à des questions comme : « les patrimoines naturels et culturels présentent-ils un caractère exceptionnel ? », « sont-ils soumis à des menaces qui remettent en cause leur existence ? ». Il s'agit aussi de vérifier la solidité de la volonté locale de créer ce PNR. L'étude, engagée en novembre 2012, doit durer une année et permettra à la Région de se prononcer sur la validité de « l'outil parc » pour le massif de Belledonne.

E. Ch.

INTERVIEW

« Les PNR sont des outils de solidarité »

ÉLIANE GIRAUD, vice-présidente de la Fédération des parcs naturels régionaux et présidente du parc de Chartreuse

© Juan Robert

Vous avez présidé une mission sur l'avenir des parcs naturels régionaux. Pourquoi ?

Les parcs ont été créés alors que les gens quittaient les campagnes et que les élus locaux avaient peu de pouvoir. Aujourd'hui, la population des parcs a augmenté et la moitié est sous influence péri-urbaine. La France a beaucoup changé, les modes de déplacement aussi, la décentralisation a ouvert aux maires des compétences plus larges. Face à toutes ces évolutions, il est nécessaire de s'interroger sur l'avenir des parcs, voir s'ils sont différents des structures existantes, s'ils restent des lieux d'expérimentation, d'innovation.

Qu'est-ce qui différencie un parc d'un contrat de développement, d'une structure intercommunale ou d'un « pays » ?

On crée un parc parce qu'on a un patrimoine naturel de grande qualité. La logique de départ est bien patrimoniale. Ensuite, il y a une volonté autour d'un parc, une mobilisation de tous. Il ne faut plus les voir comme des réserves, des lieux uniquement tournés vers la protection de la nature, mais comme des agences de développement ayant le souci de faire progresser les questions environnementales. Ils sont complémentaires des autres structures et certains, d'ailleurs, portent des contrats de développement.

Les parcs sont-ils encore des lieux d'innovation, des « laboratoires » pour mener de nouvelles politiques ?

Oui, à des degrés divers. Ils ont l'avantage de disposer d'équipes d'ingénierie pointues. En Chartreuse, par exemple, grâce à une méthode de travail efficace avec tous les élus locaux, nous avons pu « économiser » des terres agricoles ou bâtir une filière bois en vue de l'obtention d'une AOC « bois de Chartreuse ». Le PNR du Pilat est un précurseur avec sa maison de l'écomobilité, le PNR du Haut-Jura s'est fortement investi dans la construction bois et le Vercors dans l'énergie…

Les PNR ont donc un avenir ?

Ils sont des outils rares, avec une conjonction de moyens intellectuels et financiers, d'équipes qui abordent en même temps les questions d'environnement et d'économie. Ils sont des outils de solidarité des plus riches envers les plus pauvres, avec des gens qui partagent la volonté de développer un territoire. La mission que j'ai présidée a proposé un certain nombre d'avancées, notamment des réformes législatives pour faciliter le mode de gouvernance.

Propos recueillis par Élisabeth Chambard

Faire baisser la pression

Autrans cherche à concilier développement et préservation des espaces.

© Alexa Brunet

Les nouvelles constructions se multiplient sur le plateau du Vercors, les prix montent et les agriculteurs ont besoin d'espace…

Chaque matin, deux longues files de voitures descendent du Vercors vers l'agglomération grenobloise. Le soir, ces automobilistes remontent chez eux, au vert… *« En ouvrant ces deux routes et en donnant un coup de projecteur sur le Vercors, les Jeux olympiques de 1968 ont lancé un mouvement d'installations sur le plateau »*, explique Gabriel Tatin, maire d'Autrans et vice-président de la communauté de communes et du parc naturel régional. Des agriculteurs ont vendu leurs terres *« sans se rendre compte que les nouvelles constructions mitaient le territoire »*, poursuit l'élu. Une alerte sur les ressources en eau potable a conduit Autrans à stopper un temps, en 1979, l'accord de permis de construire, puis à réduire les zones d'urbanisation future dans son Plan d'occupation des sols. Mais cela n'a pas suffi. C'est pourquoi récemment, la préservation absolue des secteurs dits « à enjeux », comme les zones humides et sensibles, les aires d'expansion des crues, a été inscrite dans la charte du Parc. *« Comme dans le marbre,* se félicite le maire. *Pour nous y conformer, nous retirons encore, dans le plan local d'urbanisme en cours d'élaboration, 4 à 7 hectares des zones à urbaniser ».* Désormais, le mot d'ordre est la densification.

Les exploitants agricoles y trouvent leur compte. *« Nous sommes moitié moins nombreux qu'il y a trente ans, mais nous avons toujours autant de bêtes… Donc le même besoin d'espace »*, explique Guy Durand, éleveur et président de l'Association de promotion des agriculteurs du parc. Mais il ne s'oppose pas aux nouveaux arrivants : *« Le tissu agricole est fort parce que le parc a favorisé la diversification des exploitations. Or ceux qui transforment leurs produits ont besoin de les vendre en direct. »* Pour lui, *« tout est lié, l'agriculture fait partie de l'économie touristique qui, elle-même, permet d'avoir une école, etc. ».*

Reste que la commune va devoir à présent *« gérer la pression »* due aux restrictions d'urbanisation : *« Les prix montent,* constate Gabriel Tatin, *et nous constituons difficilement des réserves foncières pour des programmes sociaux permettant, par exemple, aux jeunes pisteurs ou aides à domicile, de rester. Il faudra trouver un équilibre. »*

Véronique Vigne-Lepage

Un parc, six villes et des échanges massifs

Le Parc naturel régional des Bauges compte six « villes portes » à ses pieds : Chambéry, Annecy, Albertville, Aix-les-Bains, Rumilly et Ugine. À trente ou quarante minutes du cœur du massif, ces agglomérations forment avec lui une vraie entité géographique et sont représentées au sein du Syndicat mixte qui gère le PNR.

« Pour les habitants de ces communes, les Bauges sont à la fois un lieu ressource, d'où proviennent l'eau ou les fromages, et un endroit de ressourcement où ils vont prendre l'air le samedi », explique Michel Delmas, directeur du PNR. De 1995 à 2006, le parc et ses villes portes avaient déjà tissé des liens : jumelages entre écoliers d'en bas et d'en haut, informations dans les offices de tourisme ou présence de producteurs sur les marchés de Noël des villes.

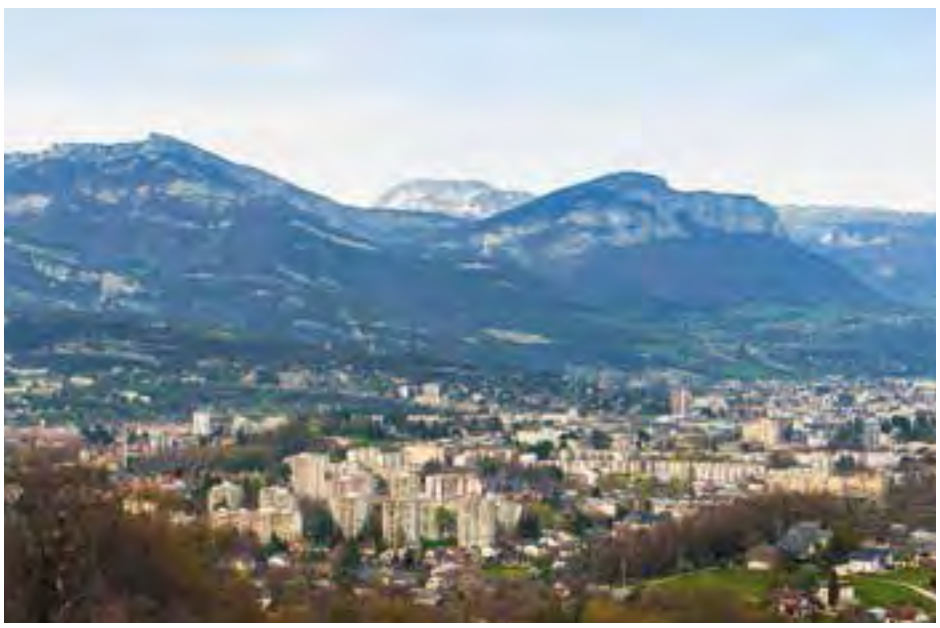
© Marc Chatelain

Pour les villes voisines, comme Chambéry, le parc du massif des Bauges est un lieu ressource, d'où provient l'eau, les fromages…

Fructueux échanges

Depuis 2009, leurs échanges ont gagné en consistance grâce au programme européen Leader qui, ici, aide le tourisme de proximité. Les projets fleurissent. Comme l'aménagement du tracé ferroviaire entre Aix et le Revard pour créer les « Sentiers de la crémaillère », trois circuits de randonnée thématiques. Ou la création d'une offre touristique et pédagogique autour de la pêche dans le massif et, depuis cette année, sur le plan d'eau de Rumilly.

« Nous travaillons la complémentarité entre le PNR et ses villes portes, explique Pascale Vinit, chargée du programme Leader. *Ainsi, la Facim, une fondation culturelle, a élaboré un circuit de découverte du patrimoine industriel à Ugine. On peut, par exemple, y consacrer un jour s'il pleut lors d'un séjour rando à la montagne ».*

© Marc Chatelain

Michel Delmas, le directeur du PNR.

Témoin de l'échange fructueux entre le massif et ses belles voisines, le 15e Festival de musique et nature en Bauges programme cet été une dizaine de concerts dans le parc, mais aussi à Annecy ou Rumilly. En accord majeur.

Florence Roux

→ Concerts du 10 juillet au 23 août, avec notamment Jordi Savall et François-René Duchable.
→ www.musiqueetnature.fr

Centième édition du tour

© Mons/Presse Sports

Modane-Alpe d'Huez 2011 : le français Pierre Rolland est en tête.

Tour de force

En Rhône-Alpes, il a ses étapes mythiques, comme l'Alpe d'Huez, le Galibier ou le col de Porte. Il a ses légendes et ses rites, ses cyclistes régionaux comme Thierry Claveyrolat, Charly Mottet, Roger Rivière dont la carrière s'arrêta après une chute… Pour sa centième édition, le Tour fait halte dans les Bauges.

© Prevost

Le départ de l'étape Albertville-La Toussuire, lors du Tour 2012.

« Le Tour de France, *c'est le père Noël en été.* » Plutôt que cette formule de Louis Nucéra, Jean-Noël Blanc, autre écrivain épris de petite reine, préfère qualifier la plus ancienne des courses cyclistes de « *gros roman de l'été* ». Avec des histoires d'amour et de haine, des méchants et des bons « *qui ne gagnent pas toujours* », des tricheurs, des salauds et des traîtres. « *Au début, on s'ennuie un peu. Mais, petit à petit, on entre dans l'histoire, on s'attache aux personnages* », évoque l'auteur du *Nez à la fenêtre,* roman qui alterne le récit d'une grande étape du Tour de France vécue par un coureur échappé et ses souvenirs d'enfance.

Parmi les visages de la légende du Tour, des régionaux de l'étape comme Thierry Claveyrolat, « la Puce de Vizille », meilleur grimpeur en 1990, Charly Mottet de Saint-Jean-en-Royans, porteur du maillot jaune pendant sept jours en 1987, Henry Anglade, retiré dans le Beaujolais, lauréat du premier titre de coureur le plus élégant en 1959, ou des sans-grade comme Pierre Rivory, membre du peloton en 1971. Sans oublier Roger Rivière, promis à une brillante carrière et dont le destin se fracassa dans la descente du col du Perjuret en 1960.

Hinault ensanglanté

Le Tour a ses rites et son folklore. Radio Tour égrène consciencieusement les faits de course, les écarts entre les coureurs. La caravane du Tour et sa ribambelle de voitures publicitaires font depuis 1930 les délices des petits et grands amassés le long du parcours. La voiture-balai, et son cortège de souffrances, recueille les éclopés de la Grande Boucle. « *Symboliquement, c'est terrible. Le dossard de celui qui abandonne est décroché : c'est comme si on le dégradait* », observe Jean-Noël Blanc, qui se souvient aussi du visage ensanglanté de Bernard Hinault après une cabriole avant la ligne d'arrivée à Saint-Étienne.

Avec la télévision, le tour est devenu une leçon d'histoire et de géographie. Grandeur nature. Une page de publicité touristique, en mondovision, pendant trois semaines. Les stations de ski ne s'y sont pas trompées : elles ont su tirer profit d'arrivées au sommet dans le sillage de la première d'entre elles, à l'Alpe d'Huez en 1952. Depuis, les vingt et un virages de cette ascension ont été numérotés par ordre décroissant, avec le nom des vainqueurs de cette étape, tels Fausto Coppi, Bernard Hinault, Laurent Fignon et Marco Pantani, détenteur du record de la montée en 36 minutes 50 secondes.

Le col de Porte, « une abominable côte de 18 km »

Parmi tous ces cols qui font et défont les réputations, figure hors catégorie le Galibier (2 641 m). « *Dans le Galibier, tous les grimpeurs se hissent : seul le grimpeur se hausse,* écrit Christian Laborde. *Ce qu'il accomplit relève du merveilleux.* » En par-

LE TOUR DE FRANCE 2013

Du **29 juin** au **21 juillet**

21 étapes

3360 kilomètres

6 étapes de montagne

4 arrivées en altitude

Parmi les **10 villes** étapes inédites de cette édition du centenaire, deux sont en Rhône-Alpes : Givors, départ de la quinzième étape le 14 juillet ; le col de Semnoz, arrivée de la vingtième étape le 20 juillet.

L'Alpe d'Huez est l'une des grandes attractions du Tour 2013. La montée vers la station sera effectuée à deux reprises le 18 juillet. Le premier passage est situé à 50 kilomètres de l'arrivée à… l'Alpe d'Huez.

Créé en 1903, le Tour a été interrompu pendant les deux guerres mondiales, entre 1915 et 1918, puis entre 1940 et 1946.

© Mons/Presse Sports

Les spectateurs lors de l'ascension du Grand Colombier dans l'Ain en 2012, avec le Rhône en contrebas et le lac du Bourget à l'horizon.

© Rondeau/ Presse Sports

Une étape du Tour 2002 dans le Beaujolais.

© Presse Sports

En 1975, Bernard Thévenet prive Eddy Merckx d'une sixième victoire.

EMBUSCADE AU COL DE LA RÉPUBLIQUE

Le Tour de France a bien failli s'arrêter sur la route du col de la République, au-dessus de Saint-Étienne, en 1904. Lors de la deuxième étape de la seconde édition, une véritable embuscade est tendue à Maurice Garin. Après le passage du régional de l'étape, Alfred Faure, et de Lucien Pothier, des spectateurs armés de bâtons se ruent sur leurs poursuivants, les blessent à coups de pierres. *« Ce sont les coups de revolver des organisateurs qui font fuir ces assaillants sans pitié »,* raconte Jean-Paul Vespini. D'autres incidents émaillent ce second Tour de France à Nîmes et à Marseille faisant écrire à Charles Ravaud dans le magazine *Le Vélo* que *« le Tour de France 1904 constitue la plus grande plaisanterie sportive du siècle ».*

ticulier « l'Ange de la montagne » Charly Gaul, « l'Aigle de Tolède » Federico Bahamontès ou « le Pirate » Pantani, qui l'escalade sous une pluie battante en 1998. À Pra Loup, le 13 juillet 1975, Bernard Thévenet fait tomber de son piédestal Eddy Merckx, en lui prenant le maillot jaune. Le lendemain, il consolide son avance sur « l'Ogre belge » en s'échappant dans le col de l'Izoard.

D'autres sommets ont marqué l'histoire : le Pin Bouchain, le premier vrai col à avoir été franchi lors du premier tour de France en 1903, le col de Porte et la côte de Laffrey, inscrits au premier Grand Prix de la montagne, institué en 1908. L'année précédente, dans le col de Porte, les deux hommes de tête avaient décidé d'un commun accord de s'arrêter pour s'abreuver à une source avant de partir « *tantôt à pied, tantôt à vélo* » pour terminer leur ascension.

À propos de cette étape, Henri Desgrange, le premier patron du Tour, écrit dans *L'Auto : « Au col de Porte, j'ai vécu les émotions les plus cruellement intenses de ma carrière, devant l'effort de ces hommes sur cette abominable côte de 18 km, d'un pourcentage effroyable, devant les prodiges d'énergie qu'ils ont accomplis, devant les râles d'angoisse qu'ils ont poussés, devant l'affalement de certains sur le bord de la route, à bout de forces […]. J'ai senti comme un véritable remords et j'ai eu peur, très peur, d'avoir dépassé la limite. »*

Des limites qui poussent à se doper. *« Par rapport au dopage, je crois que plus personne n'est dupe,* observe Jean-Noël Blanc. *Mais le côté romanesque l'emporte. On est toujours déçu et triste à la dernière étape »*, quand le Tour est bouclé.

Vincent Charbonnier

→ Pour en savoir plus :

***Le Tour de France pour les nuls*, Jean-Paul Vespini, First Éditions (2013)**

***Tour de France nostalgie*, Christian Laborde, Hors Collection (2012)**

***Le Nez à la fenêtre*, Jean-Noël Blanc, Éditions Joëlle Losfeld (2009)**

LES BAUGES METTENT LE GRAND BRAQUET

© L. Argueyrolles/Presse Sports

Automne 2012 : repérage du Tour 2013 dans les Bauges.

Les Bauges vont vivre trois étapes du Tour en 2013 : deux étapes officielles, dont une boucle intégralement tracée dans le parc naturel régional à la veille de l'arrivée finale, et une course singulière, l'Étape du tour. Organisée chaque année, cette épreuve cyclo-sportive chronométrée emprunte une étape dans les mêmes conditions que les professionnels, quelques jours auparavant. Elle aura lieu le 7 juillet, entre Annecy et le col de Semnoz. Plus de 12 000 participants sont attendus au départ de ces 125 km.

Au Châtelard, au siège du parc, on s'active depuis le mois de novembre à la préparation de ce triple rendez-vous. Les techniciens du PNR ont donné un avis sur le tracé, fait des propositions *« pour limiter l'impact sur les milieux, notamment sur les zones Natura 2000 traversées,* explique Guillaume Richelot, chargé de mission pour les sports de nature, cycliste à ses heures. *On a fait des préconisations pour éviter les piétinements de pelouses sèches, de talus d'orchidées ».* Un roadbook d'une trentaine de pages a été transmis aux équipes de télévision. Il contient des informations sur les éléments patrimoniaux, architecturaux, culturels, naturels remarquables qui permettront d'illustrer la retransmission de l'étape.

En partenariat avec les offices de tourisme, le parc planche sur des animations visuelles. Sans révéler de secrets qui seront dévoilés le 20 juillet, des œuvres de land-art seront créées à partir de deux cent seize bidons de lait. Le parc des Bauges veut profiter de cette opération de promotion pour pérenniser le parcours de l'avant-dernière étape du Tour de France du centenaire et « vendre » le tour des Bauges à vélo. En quatre étapes de 40 km chacune, il est possible de découvrir le piémont du parc entre Annecy, Albertville, Montmélian et Aix-les-Bains, sans difficulté, en famille. Un guide sera édité à cette occasion, une application pourra être téléchargée comprenant tous les points d'intérêt et d'hébergement sur le parcours.

© Presse Sports

Le très populaire Louison Bobet dans les Alpes lors du Tour de 1954.

Tribune libre

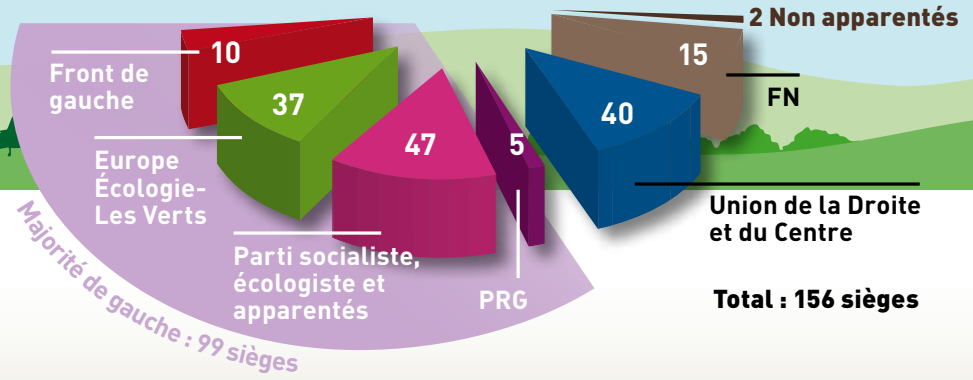

PSEA – PARTI SOCIALISTE, ÉCOLOGISTE ET APPARENTÉS

Appuyons-nous sur nos parcs !

Vercors, Chartreuse, Haut-Jura, Pilat, Monts d'Ardèche, Massif des Bauges, Livradois-Forez : la Région Rhône-Alpes est riche de sept parcs naturels régionaux (PNR) qui couvrent plus de 700 000 hectares auxquels nous devrions bientôt ajouter les Baronnies provençales. Si la mission principale des PNR reste la préservation environnementale des territoires, ils ont également pour objectif l'aménagement et le développement de leurs espaces.
Ils sont une des compétences premières de la Région, qui leur consacre chaque année plus de 10 millions d'euros. Ce sont aussi et surtout des territoires d'expérimentations que nous pouvons mobiliser pour mettre en place et préparer nos interventions.
Après plus de 45 ans d'existence, les parcs naturels régionaux ont d'ailleurs réaffirmé leur vocation et leur volonté d'être des territoires d'expérimentations, d'innovations et de transfert d'expériences, voie dans laquelle notre Région se doit de les accompagner. Agriculture, patrimoine, économie et environnement, déplacements doux, Rhône-Alpes s'appuie sur ses PNR pour développer ses territoires par des approches spécifiques et innovantes.
C'est par exemple en vertu de ce rôle d'incubateur que nous avons souhaité inscrire à la délibération de janvier portant sur la future stratégie régionale de l'eau et de la biodiversité, la nécessité de considérer les PNR comme des territoires à enjeux en matière d'eau et de biodiversité et de s'appuyer sur eux pour porter des expérimentations dans ce domaine. Toujours dans le domaine de l'environnement, nos PNR sont d'ores et déjà engagés dans la transition énergétique et mettent en place des stratégies innovantes, territorialisées et démocratiques de production de l'énergie. Centrales villageoises photovoltaïques, expérimentations de matériaux de construction performants (paille de lavande, bois, etc.), développement des énergies renouvelables et sensibilisation des habitants, plans climat territoriaux, tout un arsenal est d'ores et déjà déployé sur nos territoires. Sachons capitaliser sur ces acquis pour compléter notre action à l'échelle régionale et faire valoir leur exemplarité pour mettre en œuvre la transition énergétique.
Les parcs naturels régionaux, qui couvrent plus de 15 % du territoire rhônalpin, doivent donc être considérés tout autant comme un point d'appui que comme un incubateur.
C'est dans cet esprit que nous proposerons, par la voix d'Édouard Simonian, conseiller délégué aux PNR, une nouvelle délibération mettant à jour notre politique en faveur des parcs et leur donnant un nouvel élan, notamment sur l'aspect innovation et expérimentation.
Enfin, à travers cette tribune, les élus socialistes de la Région Rhône-Alpes tiennent également à rappeler leur soutien à la création, le plus rapidement possible, du parc naturel régional des Baronnies provençales. La phase de préfiguration du parc a montré tout l'intérêt de ce projet, salué pour sa qualité par le Conseil national de la protection de la nature. Ce projet d'intérêt général doit se concrétiser et dépasser les postures et les clivages partisans.

www.psrhonealpes.fr

PRG – PARTI RADICAL DE GAUCHE ET APPARENTÉ

PNR : l'environnement mais pas seulement !

Faire de la nature, de l'environnement, un atout et non pas une contrainte ; voici comment l'on pourrait résumer la démarche de la Région pour les sept PNR de son territoire.
Loin d'être des sanctuaires où toute activité serait interdite, ces Parcs sont au contraire des lieux empreints de mixité, entre la nécessaire conservation des acquis de la nature et l'indispensable développement de l'activité économique.
Le grand mérite de la Région, aura été, au fil des ans, de faire passer ce message, auprès des élus, des citoyens… que les entreprises, les agriculteurs, les acteurs du tourisme, peuvent travailler, s'émanciper sans nuire au territoire, bien au contraire !
Le groupe PRG, qui a toujours soutenu cette politique d'aménagement du territoire volontaire, se félicite de ce dynamisme. Le fait même qu'il y ait sept PNR et que d'autres projets de parcs, comme celui de la Dombes, dans l'Ain, soient en cours, montre à quel point ils constituent un atout majeur pour notre territoire.
Il reste, et c'est là un enjeu majeur, à encore mieux les faire connaître des Rhônalpins. Ce journal va y contribuer, une campagne d'affichage régionale pourrait aussi avoir du sens. Avec l'idée de toucher tous les habitants, préoccupation qui est depuis des années un objectif majeur dans tous les domaines pour notre collectivité.

prg@rhonealpes.fr

EELV – EUROPE ÉCOLOGIE – LES VERTS

Parcs naturels régionaux, avant-postes de la transition écologique

Contrairement aux réserves naturelles et aux parcs nationaux, les parcs naturels régionaux ne sont pas là pour conserver un territoire en l'état. Ils ont au contraire vocation à être des laboratoires où s'expérimentent des initiatives ambitieuses. C'est d'ailleurs l'une de leurs cinq missions principales.
En effet, ces territoires aux patrimoines et aux paysages remarquables sont essentiellement ruraux et trop souvent frappés d'anémie démographique, économique et culturelle. Cependant, ils conservent une agriculture, un artisanat et des services qui ne demandent qu'à continuer leur développement.
C'est pourquoi les parcs n'ont pas vocation à devenir uniquement des espaces récréatifs pour les citadins ou des banlieues-dortoirs pour les villes des vallées. Tout l'enjeu est de valoriser leur potentiel : le développement d'activités de proximité.
Ces territoires fragiles devront travailler en réseau car ils sont et seront encore plus que d'autres confrontés à la raréfaction des ressources en eau, à la fin des énergies fossiles, à la précarité énergétique, au dérèglement climatique, aux difficultés d'accès à la santé…
Le parc du Pilat a beaucoup avancé dans l'expérimentation des mobilités durables, et le développement d'activités économiques liées : tout y est fait pour faciliter le covoiturage, l'accès aux transports en commun, le coworking…
Le Massif des Bauges, déjà actif sur les circuits courts dans l'alimentation et l'artisanat, se rapproche de ses villes-portes pour proposer une offre conjointe. Ce parc va également participer à l'opération « Territoires à énergie positive » : avec les agglomérations qui le bordent, il vise à produire autant d'énergie renouvelable qu'il en consommera d'ici à 2050.
Cinq parcs ont décidé de s'engager dans le projet de centrales villageoises : à l'échelle d'un village, des toits sont utilisés pour poser des panneaux solaires dans le respect des paysages.
Les parcs représentent un véritable gisement d'emplois verts en relation avec la réduction de l'empreinte écologique : gestion de la biodiversité, tourisme vert, filière bois. Ils doivent pouvoir accueillir dans de bonnes conditions tous ceux qui souhaitent vivre et travailler au pays. Il faut donc y développer le télétravail, en partenariat avec les entreprises de la région, mais aussi stimuler la vie sociale et culturelle. Ainsi, le parc des Monts d'Ardèche cherche à maintenir les « bistrots de pays », à la fois commerces et lieux de vie culturelle.
Il ne faut donc pas hésiter ni tergiverser et engager la création de nouveaux parcs comme dans les Baronnies provençales, très bientôt, mais aussi plus tard dans la Dombes ou en Belledonne.
La Région Rhône-Alpes est la région française qui compte le plus grand nombre de parcs. En pointe, elle doit donc faire preuve de bien plus d'ambition et d'exigence afin de stimuler et généraliser des initiatives encore trop souvent isolées. Il devient impératif de faire passer le rôle des parcs de laboratoires du développement rural durable à celui d'avant-postes de la transition écologique.

eelv@rhonealpes.fr
http://rhonealpes.elusecologistes.fr

Les groupes politiques du conseil régional

PARTI SOCIALISTE ET ÉCOLOGISTE
Président : Philippe Reynaud
Présidente déléguée : Michèle Eybalin

UNION DE LA DROITE ET DU CENTRE
Présidente : Françoise Grossetête

EUROPE ÉCOLOGIE – LES VERTS
Présidents : Éric Piolle et Alexandra Cusey

FRONT NATIONAL
Président : Bruno Gollnisch

FRONT DE GAUCHE
Président : Gilles Ravache

PARTI RADICAL DE GAUCHE
Présidente : Catherine Pidoux

UDC – GROUPE D'UNION DE LA DROITE, DU CENTRE ET APPARENTÉS

Un parc naturel régional, oui … en force, non !

Un parc naturel régional est créé pour assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine qu'il referme dans son périmètre. À ce titre, un parc naturel régional s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine naturel et culturel en prenant en compte la nécessaire sauvegarde de sa biodiversité.
Un parc naturel régional est synonyme de chance pour un territoire s'il s'inscrit dans une aventure humaine partagée par l'ensemble de ses habitants et des forces vives qui le portent. Car un parc, c'est l'occasion de maintenir et de développer une agriculture, un artisanat, une industrie, un commerce, un tourisme, toute une économie portée par des acteurs de terrain engagés. Mais un parc, c'est surtout la certitude de préserver durablement la qualité d'un cadre de vie hérité de nos anciens pour le transmettre à nos enfants.
Un parc, c'est la valorisation d'un savoir-faire, d'un savoir-vivre, d'un « savoir être » dans un esprit de concertation avec les habitants et les acteurs.
Dans ces conditions, notre groupe a toujours soutenu les parcs naturels régionaux. En France, les parcs naturels régionaux représentent aujourd'hui 13 % du territoire, plus de 3 900 communes, plus de 7 millions d'hectares et près de 3 millions d'habitants. En Rhône-Alpes, les 7 PNR représentent plus de 10 M€ de crédits régionaux.
Mais alors, que s'est-il passé avec le parc naturel régional des Baronnies provençales ?
Comment peut-on parler de la cohérence du parc quand ce dernier se retrouve amputé d'un tiers de son territoire ? Comment expliquer le rejet par plus d'un tiers des communes – 44 communes se positionnent contre sur les 130 qui devaient intégrer le parc ? Cette opposition représentant 25 % de la population.
Que dire de l'enquête publique qui a recensé 3 405 contributions avec 82 % d'avis défavorables ? Même Montélimar, principale « ville porte », n'a pas suivi l'avis favorable des 6 autres « villes portes ». Les autres partenaires, à l'instar du Conseil général de la Drôme, ont clairement montré un désaccord en ne se prononçant pas de manière unanime pour la création de ce parc.
Enfin, le débat a donné lieu à des affrontements inacceptables dans certaines communes : lettres anonymes aux élus, menaces sur les commerçants, chantages aux subventions, etc.
Jamais dans l'histoire des PNR, nous n'avons été confrontés à une telle division, et ce, malgré les moyens énormes (financiers, logistiques, médiatiques, matériels et humains) mis en œuvre par la Région.
Après le vote des communes où l'on a vu un territoire se cliver, se diviser, s'entre-déchirer ou pire, s'ignorer, la sagesse aurait dû amener au retrait de ce projet. D'autant plus qu'il existe de nombreuses manières pour soutenir le développement d'un territoire et nous pensons qu'il aurait été préférable pour la Région de capitaliser sur l'existant et de renforcer les leviers de développement qui ont fait leurs preuves, en les amplifiant.

Retrouvez toute l'actualité de vos élus régionaux, leurs prises de position, leurs interventions en direct lors des assemblées plénières et en VOD, nos communiqués de presse et nos tribunes politiques sur notre site Internet : www.udcap-rhonealpes.fr

FN – FRONT NATIONAL

Des parcs naturels régionaux coûteux et à la dérive

La France possède le record mondial des échelons administratifs : conseils généraux, conseils régionaux, communes et communautés de communes, districts, syndicats intercommunaux, etc.
L'enchevêtrement des collectivités locales (qui se font souvent la guerre) est total, et le chevauchement des compétences compliqué. Le citoyen est incapable de se retrouver dans cet embrouillamini qui lui coûte de plus en plus cher et qui ne lui fournit pas les services qu'il est en droit d'attendre.
Les parcs naturels régionaux (PNR) font partie de ce système. Initialement créés en faveur de la sauvegarde du patrimoine naturel et culturel, ils servent aujourd'hui souvent de « boîtes à sucres » aux élus du pouvoir. Ainsi par exemple, la vice-présidente du PNR des Monts d'Ardèche est Sabine Buis (PS). Elle est également députée et conseillère régionale : avec de telles responsabilités, on se demande comment elle peut encore trouver le temps et l'énergie pour s'occuper sérieusement d'un PNR, sans parler du cumul des mandats qu'elle avait pourtant promis vouloir éviter avant les élections. Mais son intérêt semble ailleurs : en tant que vice-présidente du PNR, elle empoche plusieurs centaines d'euros par mois !
Autre exemple : Éliane Giraud (PS). Elle est conseillère régionale, vice-présidente de la Région Rhône-Alpes et vice-présidente déléguée de deux de ses commissions. Avec ces responsabilités, elle devrait normalement être occupée à plein temps. Pourtant, elle prétend pouvoir encore s'occuper (comment ?) du PNR de la Chartreuse, dont elle est la présidente. Et pour cause : cette fonction lui rapporte plus de 1 000 euros par mois.
Les socialistes, qui veulent faire baisser le chômage avec les 35 heures, ne devraient-ils donc pas montrer d'abord l'exemple et partager leurs emplois, notamment ceux qui en ont plusieurs ?
Au lieu de cela, ils multiplient sans cesse les postes d'animateurs dans les PNR, souvent occupés par des amis de leurs amis. Malgré la crise, les frais de fonctionnement continuent donc à augmenter, au détriment du contribuable…

fn@rhonealpes.fr

FDG – FRONT DE GAUCHE

De formidables outils aujourd'hui menacés

Si les PNR sont des atouts formidables pour les territoires, ils sont aujourd'hui menacés dans leurs missions fondamentales par les politiques d'austérité et aussi par les conséquences prévisibles de l'acte III de la décentralisation.
Les PNR sont souvent conçus comme des projets de cohérence et de solidarité au sein du territoire et entre les territoires. Ils doivent perdurer et se développer pour protéger la biodiversité, pour permettre le développement durable, les énergies renouvelables, défendre l'agriculture et favoriser l'éco-tourisme.
Pourtant les baisses des dépenses des collectivités (moins 4,5 milliards pour les 2 ans à venir) impactent directement les PNR, dont certains projets ne sont pas menés à leur terme.
Par ailleurs, l'acte III de la décentralisation, avec la métropolisation, risque de casser la dynamique de développement des parcs et d'amoindrir leur rôle. La coopération entre parcs et collectivités pourrait être entravée par la logique de concurrence et de concentration des lieux de pouvoirs de cette réforme.
Les PNR ont besoin, pour fonctionner, de démocratie de proximité et d'espaces participatifs où les usagers, les associations, les syndicats puissent s'exprimer, notamment pour la rédaction de leurs chartes. Le fonctionnement collégial laisse parfois à désirer et le rôle des conseillers régionaux est souvent minoré alors que la Région finance 60 % des budgets des parcs. La politique de communication s'oriente trop vers la promotion au lieu de favoriser la démocratie participative avec les habitants les élus et les associations.
Le groupe Front de gauche fera des propositions dans ce sens lors de la prochaine délibération sur les parcs régionaux.

www.frontdegauche-rhonealpes.fr

Vos élus : le président et ses vice-présidents

JEAN-JACK QUEYRANNE, président de la Région Rhône-Alpes

SYLVIE GILLET DE THOREY, lycées

PHILIPPE MEIRIEU, formation tout au long de la vie

MARIE-ODILE NOVELLI, logement, politique de la ville et solidarités

JEAN-FRANÇOIS DÉBAT, finances, décentralisation, rapporteur général du budget

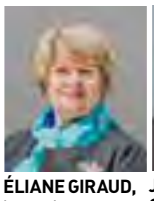

ÉLIANE GIRAUD, transports, déplacements, infrastructures et administration générale

JEAN-LOUIS GAGNAIRE, développement économique, industrie, PME et innovation

LELA BENCHARIF, démocratie participative, vie associative et éducation populaire

ALAIN CHABROLLE, santé et environnement

CHRISTIANE PUTHOD, emploi, dialogue, innovation sociale et contrats territoriaux emploi-formation

HERVÉ SAULIGNAC, aménagement des territoires, espaces Rhône-Alpes et grands projets

FARIDA BOUDAOUD, culture et lutte contre les discriminations

BERNARD SOULAGE, Europe et relations internationales

Dans l'album régional

FORMATION

Un bac professionnel pour les mariniers

© Juan Robert

En 2011, le lycée des Catalins, à Montélimar, lançait une formation pour les élèves se destinant aux métiers de la navigation fluviale, où l'on recherche une main-d'œuvre qualifiée. Dans la foulée, la Région Rhône-Alpes a fait l'acquisition d'une péniche école, le *Magellaan*. La première promotion des élèves matelots du CAP transport fluvial sera diplômée en juin. À la rentrée, un bac pro en contrat d'apprentissage verra le jour.

➔ www.catalins.fr

DES LYCÉES TOUT NEUFS

Après Voiron, Décines, Saint-Romain-en-Gal, le lycée Frédéric-Faÿs de Villeurbanne voit s'achever plusieurs années de travaux. L'établissement, qui accueille près de 900 élèves en enseignement général et en sections professionnelles, a été entièrement modernisé : plus de 11 000 m² de surface ont été créées ou restructurées, deux aires de sport installées et les logements de fonction rénovés. L'architecte, Raphaël Pistilli, a cherché à *« minimiser la surface au sol tout en doublant la surface habitable et en conservant la même consommation énergétique »*. Résultat, un bâtiment très contemporain, *« durable »* avec panneaux solaires, puits canadien et toiture végétalisée. Plus de 30 millions d'euros ont été investis par la Région. En mai sera inauguré le lycée Boissy-d'Anglas, à Annonay.

© Alexa Brunet

UN TROPHÉE DE L'ACCESSIBILITÉ

La Région Rhône-Alpes a reçu le trophée 2013 de l'accessibilité dans la catégorie « Accessibilité et emploi ». Il lui a été remis par le Conseil national du handicap et l'association « Accès pour tous ».
Il récompense l'accent mis par la Région dans l'ensemble de ses politiques depuis 2004. À titre d'exemple, 51 millions d'euros doivent être investis sur la période 2012-2014 pour l'accessibilité dans les lycées.

CHAPEAU

Chazelles-sur-Lyon rouvre son musée

En 1930, Chazelles-sur-Lyon devient la principale cité de production du chapeau de feutre de luxe en France, avec 28 usines et 2 500 ouvriers. La chapellerie de feutre de poil de lapin domestique, garenne et lièvre fait sa renommée. Mais elle a lentement décliné. Pour conserver la mémoire chapelière et sauvegarder des savoir-faire, le musée du Chapeau est créé en 1983. Trente ans plus tard, entièrement restauré sur le site de l'ancienne usine Fléchet, il rouvre ses portes avec l'exposition du photographe de haute couture : « Willy Maywald, hommage aux chapeaux (1936-1968) ». Une rétrospective de la mode chapeautée, des années 1930 aux années 1960, à travers près de soixante clichés et des modèles signés Pierre Cardin, Christian Dior, Jacques Fath, Paulette, Elsa Schiaparelli, Jacques Heim…

➔ En juillet-août, tous les jours de 11 h à 18 h 30
www.museeduchapeau.com

LA RÉGION ADOPTE SON PLAN CLIMAT

Les émissions de gaz à effet de serre (GES) générées par l'activité humaine accentuent le dérèglement climatique. Sans attendre le vote de la loi, la Région s'est donné l'objectif ambitieux de réduire de 40 % ses émissions de GES d'ici 2020, contre 20 % au niveau national ou européen. Elle vient d'adopter son Plan climat, qui l'engage sur cinq ans sur ses domaines de compétences et sur l'institution elle-même.
En matière de fonctionnement interne, grâce au plan de déplacement et au nouveau siège, les résultats font apparaître que l'objectif 2020 est déjà atteint. C'est également le cas pour les transports collectifs.

LA RÉGION ENCOURAGE LES TRAJETS SANS VOITURE

Pollution de l'air, embouteillages, prix des carburants, économies d'énergie… de nombreuses raisons poussent la Région à aider les Rhônalpins pour qu'ils se déplacent sans leur voiture. *« Il faut jouer la complémentarité des moyens de transport, la diversification et une meilleure articulation entre eux »*, a expliqué Éliane Giraud, vice-présidente aux Transports. Les élus ont adopté une nouvelle délibération sur l'écomobilité. La Région soutiendra les expérimentations menées dans les territoires non desservis par les TER, comme elle le fait déjà dans les parcs naturels régionaux. Elle veut développer l'auto-partage, participer aux plans de déplacements des entreprises, des lycées ou des centres de formation des apprentis. Elle lancera des appels à projets pour encourager les initiatives innovantes.

© J.-P. Bajard

200 M€ POUR DES RAMES TER

La Banque européenne d'investissement vient d'accorder un prêt d'un montant de 200 millions d'euros à la Région Rhône-Alpes qui financera la moitié de l'acquisition de 40 rames électriques Régio2N.
Ce nouveau matériel TER à deux niveaux dispose d'une capacité de 350 places assises par rame. Il offrira aux usagers un service de haute qualité en matière de confort, de sécurité et d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.
La livraison s'échelonnera de 2014 à 2016.

© Bombardier

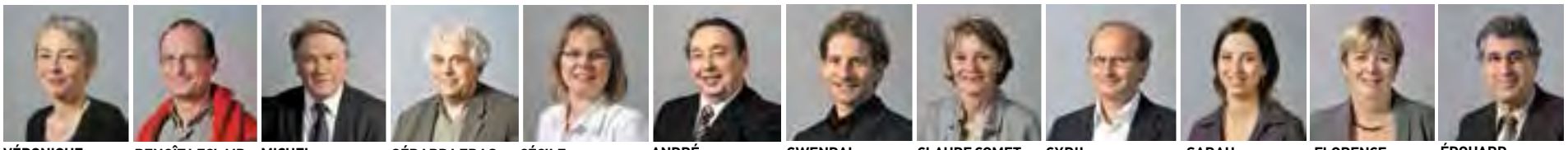

VÉRONIQUE MOREIRA, coopération solidaire

BENOÎT LECLAIR, énergie et climat

MICHEL GRÉGOIRE, agriculture et développement rural

GÉRARD LERAS, politique foncière

CÉCILE CUKIERMAN, égalité hommes-femmes

ANDRÉ FRIEDENBERG, technologies de l'information et de la communication

GWENDAL PEIZERAT, sports

CLAUDE COMET, tourisme et montagne

CYRIL KRETZSCHMAR, nouvelle économie, nouveaux emplois, artisanat et économie sociale et solidaire

SARAH BOUKAALA, jeunesse

FLORENCE PERRIN, formations sanitaires et sociales, vie étudiante

ÉDOUARD SIMONIAN, parcs naturels régionaux

EXPOSITIONS

« Transformations » ou l'art contemporain selon Lamouroux

© Marc Chatelain

L'artiste Vincent Lamouroux élabore des environnements souvent spectaculaires, qui jouent sur la perception de l'espace, du mouvement et de l'équilibre. Jusqu'au 20 juillet, il présente, sur le Plateau de l'Hôtel de Région, une sélection d'œuvres de la collection de l'Institut d'art contemporain de Villeurbanne. Cette exposition s'inscrit dans le cadre de la manifestation nationale « Les Pléiades », qui célèbre cette année les trente ans des Frac, Fonds régionaux d'art contemporain, avec pour principe le regard des artistes sur leur collection.

→ Entrée libre et gratuite, du lundi au samedi, de 10 h à 19 h, jusqu'au 20 juillet, le Plateau, Hôtel de Région, 1, esplanade François-Mitterrand, Lyon 2e. www.leplateau.rhonealpes.fr

CHASSES MAGIQUES AU CHÂTEAU DE VOGÜÉ

Le musée du Quai Branly organise une exposition, présentée au château de Vogüé, en Ardèche, sur la chasse et les pensées spirituelles et magiques qui lui sont associées. Elle a été conçue en résonance avec la grotte Chauvet autour des mystères de la vie quotidienne des hommes de la préhistoire. Cinquante-cinq pièces uniques – masques, sculptures, ornements, armes, trophées venus d'Afrique, de Nouvelle-Guinée, d'Australie et d'Amérique du Sud – sont présentées au public afin d'offrir une perspective sur l'art pariétal et anticiper le très attendu espace de restitution, en cours de construction sur le site du Razal, près de Vallon-Pont-d'Arc.

→ Expo du 2 juillet au 3 novembre. Renseignements pratiques : 04 75 37 01 95

Les rendez-vous

LES 12 ET 13 JUIN,
9e édition du Salon des entrepreneurs, à Lyon, Centre des congrès.
www.salondesentrepreneurs.com/lyon

DU 12 AU 14 JUIN,
Festival international du film d'animation d'Annecy,
www.annecy.org

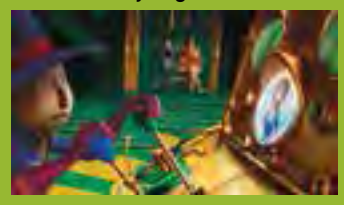

DU 12 AU 15 JUIN,
course cycliste L'Ardèchoise, à Saint-Félicien, en Ardèche.
www.ardechoise.com

SAMEDI 22 JUIN :
concert de carillon à 15 h à la basilique d'Annecy et dans toute la région.
Infos : 06 09 86 63 37

DU 22 JUIN AU 20 JUILLET,
Saoû chante Mozart, à Saoû, en Drôme et environs.
www.saouchantemozart.com

LES 26, 27 ET 28 JUIN,
Conférence internationale sur les politiques publiques, sur le campus de Grenoble.
www.pacte-grenoble.fr

DU 28 AU 30 JUIN,
Lafi Bala, festival africain à Chambéry, jardin du Verney.
www.lafibala.com

DU 2 AU 6 JUILLET,
Festival du film court en plein air de Grenoble.
www.cinematheque-degrenoble.fr

DU 3 AU 12 JUILLET,
Festival des 7 collines à Saint-Étienne : cirque, danse…
www.festivaldes7collines.com

DU 5 AU 24 JUILLET,
Les temps chauds, festival des musiques du monde, en Bresse.
www.lestempschauds.org

DU 5 AU 13 JUILLET,
Festival de l'arpenteur, théâtre et atelier de marche et écriture, aux Adrets.
http://scenes.obliques.free.fr

DU 12 AU 14 JUILLET, Meeting aérien du lac de Paladru,
www.isere-tourisme.com

LES 13 ET 14 JUILLET,
Rassemblement européen de Marche nordique à Villard-de-Lans
www.euronordicwalk.com

DU 15 JUILLET AU 8 AOÛT,
Rencontres musicales de Savoie, avec onze concerts. Parmi eux, Mathias Duplessy.
www.rencontresmusicales-savoie.com

DU 22 AU 27 JUILLET,
Cabaret frappé, festival de musiques actuelles.
www.cabaret-frappe.com

DU 24 AU 27 JUILLET,
Festival Lind'Art, Musique classique et musique du monde.
Renseignements : 04 50 74 72 72

DU 1ER AU 13 AOÛT,
Festival musique et patrimoine en Tarentaise.
www.festivaldetarentaise.com

DU 2 AU 10 AOÛT,
Crest Jazz vocal, à Crest.
www.crestjazzvocal.com

DU 8 AU 10 AOÛT,
10e édition des Itinéraires alpestres en Chablais.
04 50 04 24 24 et
www.geopark-chablais.com

DU 9 AU 14 AOÛT,
Sylak Open Air, festival de rock métal, Saint-Maurice-de-Gourdans.
www.digitick.com/sylak-open-air2013

DU 13 AU 14 AOÛT,
Parfum de jazz, festival avec dix concerts en Baronnies.
www.parfumdejazz.com

DU 19 AU 25 AOÛT,
États généraux du documentaire de Lussas.
www.lussasdoc.org

JUSQU'AU 15 SEPTEMBRE,
La chaussure, une passion française, exposition à Romans-sur-Isère.
www.ville-romans.com

Plus de rendez-vous sur www.agenda.rhonealpes.fr

/Abonnez-vous

GRATUITEMENT À RhôneAlpes en renvoyant ce coupon ou en passant par Internet sur www.rhonealpes.fr, rubrique « publications »

Nom ..... /Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... /Ville .....

Pays ..... /Mail .....

Signature .....

Bulletin à retourner sans timbrer l'enveloppe à : RÉGION RHÔNE-ALPES – LIBRE RÉPONSE 63963 – 69339 LYON CEDEX 02
Conformément à la loi 78-17 du 06/01/1978, il est possible d'obtenir communication et de demander modification des informations contenues dans notre fichier, en écrivant à la rédaction.

L'objet régional

Le fauteuil de jardin Grosfillex

Créé en blanc en 1981, le fauteuil Grosfillex se décline aujourd'hui en douze couleurs et cinquante-six modèles. Sans délaisser le plastique, sa matière première. Ni son principal lieu de production, à Arbent, dans l'Ain.

VERT TENDRE, GRIS OU BEIGE, Leaf possède un dossier ouvragé qui évoque la feuille. Urban affiche des lignes contemporaines noires ou violettes. Les sièges « monobloc » de Grosfillex ont bien changé depuis le lancement, en 1981, du fauteuil qui a imposé son profil blanc et son assise large dans les jardins des Français. Ils sont toujours fabriqués à Arbent, dans l'Ain, selon la même opération industrielle qui dure entre trente secondes et deux minutes, en moyenne : injection dans un moule du polypropylène fondu à environ 200 degrés, refroidissement express, extraction aérienne par un robot de l'objet encore tiède.

Défi industriel

Au début des années 1980, l'idée de fabriquer des sièges d'une seule pièce, en « monobloc », par injection – et non plus en assemblant du bois et du métal –, était un défi, orchestré par Raymond Grosfillex, le patron de l'entreprise familiale de 1954 à 2008. Le nouveau mode de fabrication réduit la durée de production et limite la main-d'œuvre. Visionnaire, l'entrepreneur a compris que l'essor des grandes surfaces de bricolage ouvre un marché pour le mobilier de jardin moins cher que le bois ou le métal, et imputrescible. *« Il a aussi eu l'audace de créer une vraie rupture technologique, et très vite,* ajoute François Naimo, directeur de développement et des produits. *En un été, il achète ainsi six énormes presses à injection* [il y en a douze aujourd'hui à Arbent] *et fait fabriquer les moules de très grandes tailles. »* Le succès est au rendez-vous. Les « monoblocs » blancs, puis vert bouteille, se vendent comme des petits pains. Aujourd'hui encore, le groupe fabrique et vend 100 millions de sièges chaque année.

Le monobloc au goût du jour

Pour Jessica Guillot, responsable Design du groupe, *« Raymond Grosfillex, qui ne travaillait que ponctuellement avec des graphistes extérieurs, avait un œil sûr pour créer ces modèles qui ont séduit un public. »* Le groupe, spécialiste du mobilier de jardin, attendra 2007 pour recruter un designer. Ils sont deux aujourd'hui, épaulés par quatre free-lances réguliers. Les sièges passent de 5 à 12 couleurs, de 43 à 56 modèles (rien que pour les monoblocs) et cinq « univers » sont créés : architectural, contemporain, tonus, basic, traditionnel. *« Dans certaines gammes, on a réintroduit des sièges en métallo-plastique et on a remis le monobloc au goût du jour,* ajoute la jeune femme. *Le jardin est devenu une pièce à vivre. »* Ainsi, les modèles 2013 Soho et Noli sont conçus pour s'intégrer aussi bien sur la terrasse que dans le salon. C'est la toute dernière tendance du monobloc. ■

Florence Roux

Repères

• 1927 : création de l'entreprise de tournage sur bois Grosfillex, dans l'Ain **• 1954 :** Raymond Grosfillex prend la direction de l'entreprise et parie sur la résine de synthèse **• 1964 :** 1re filiale à l'étranger **• 1981 :** lancement de la première chaise entièrement en résine **• 1985 :** lancement des revêtements muraux Exapan **• 2005 :** lancement d'une gamme d'abris de jardin **• 2008 :** intégration des filières de recyclage.

© Marc Chatelain

1 200 salariés

Issu d'un atelier de tournage sur bois créé en 1927 à Oyonnax, Grosfillex est devenu un des acteurs majeurs du Pôle de compétitivité européen de plasturgie Plastipolis, en diversifiant ses produits en résines de synthèse. Outre des sièges, le groupe fabrique des équipements et aménagements en plastique pour l'habitat ou les lieux de convivialité : menuiseries ou revêtements, mobiliers sanitaires, abris de jardin ou bacs à plantes. L'entreprise lance 60 nouveaux produits par an. Groupe français international, Grosfillex compte 1 200 salariés dans le monde, avec une production répartie entre trois pays : le Brésil, les États-Unis et surtout la France, dans l'Ain, avec les sites d'Arbent (pour l'injection), de Montréal-la-Cluse (pour l'extrusion) et Certines (pour l'assemblage).

Un siège en finale

En 1998, Grosfillex avait équipé en sièges le stade de France pour la finale de la Coupe du monde de football, où les Bleus furent victorieux.

Injection ou extrusion ?

On travaille le plastique selon deux procédés. L'injection du plastique fondu dans un moule permet d'obtenir des pièces en quelques minutes. Dans l'extrusion, on réalise un profilage mécanique des pièces, usinées ou assemblées à d'autres.

Développement durable

Comme les professionnels du PVC, Grosfillex est engagé dans le plan « Vinyl Plus » qui vise le recyclage de 800 000 tonnes de PVC en Europe en 2020. Dans l'usine d'Arbent, Stéphane Gros, directeur industriel, explique *« remettre à l'état de granulat des déchets de fabrication, ce qui représente 10 % du produit final. La chaleur des machines outils est réutilisée pour chauffer l'entreprise. »*

Pour en savoir plus sur les formations et le recrutement dans les métiers de la plasturgie : www.allize-plasturgie.org/

Retrouvez tous les objets parus sur www.objets.rhonealpes.fr

RhôneAlpes_Publication du Conseil régional, 1, esplanade François-Mitterrand, CS 20033, 69269 Lyon Cedex 02. Tél. : 04 26 73 40 00. **Directeur de publication :** Jean-Jack Queyranne. **Direction de la communication :** Cédric Le Déaut. **Rédactrice en chef :** Élisabeth Chambard. **Conception et réalisation :** CITIZENPRESS Tél. : 01 77 45 86 86. **Conception éditoriale :** Jean Bayle. **Direction artistique :** David Corvaisier. **Maquette :** Nathalie Wegener - Marion Stepien. **Responsable d'édition :** Charles Centofanti. **Secrétariat de rédaction :** Alexandra Roy. **Chef de fabrication :** Sylvie Esquer. **Rédaction :** Laurence Tournecuillert, Julie Duchamp, Laurent Diennet - Agence Pleins Titres : Véronique Vigne-Lepage, Chantal Féminier, Vincent Charbonnier, Florence Roux. **Crédits photos :** Christelle Viviant, Juan Robert, Marc Chatelain, Laurence Danière, J.-P. Bajard, Carole et Denis Favre-Bonvin, Diverticimes, Mons, RA Tourisme, Julien Traversier, Collectif Ibex/Loïc Novak, Laurent Llopis, Diane Sagnier, J.-L. Rigaux, OT Aillons-Margeriaz, PNR de Chartreuse, PNR Monts d'Ardèche, JB Strabel, OT Pays Diois, Fredo Pijnaken, Marco Borggreve, C. Tatin, Denis Vidalies, P. Fournier, Prevost, Yuzuru Sunada, Presse Sports, Rondeau, Bombardier. Ce numéro est tiré à 970 000 exemplaires. **Responsable diffusion :** Globe diffusion, 04 20 10 25 95. **ISSN :** 1950-9839. **Dépôt légal :** mai 2013. **Imprimé sur du papier certifié** - FOT, Pusignan, Rhône. **Ne pas jeter sur la voie publique.**